

CENTRE DE DROIT ET D'ECONOMIE DE LA MER

LES PUBLICATIONS AMURE



SÉRIE RAPPORT

N° R-27-2012

Poursuite des travaux du groupe de travail partenarial bioéconomique : cas de la pêcherie de sole du Golfe de Gascogne. Volet Analyse d'impact

> Raveau A.*, Macher C.**, Guyader O.**, Le Grand C.***

* Université de Brest, UMR _M101 AMURE

** IFREMER, Département RBE,

Unité d'Economie Maritime, UMR_M101 AMURE

*** Océanic Developpement



ISSN 1951-6428 Publications électroniques Amure Série Rapport

www.umr-amure.fr











✓ Le document doit être cité comme suit :

Raveau A., Macher C., Guyader O., Le Grand C., (2012) [en ligne] « *Poursuite des travaux du groupe de travail partenarial bioéconomique : cas de la pêcherie de sole du Golfe de Gascogne. Volet Analyse d'impact »,* Publications électroniques Amure, Série Rapports R-27-2012, 71 p. Disponible : http://www.umramure.fr/electro_rap_amure/R_27_2012.pdf (Consulté le jj.mm.aaaa*)

* Indiquez la date à laquelle vous avez consulté le document en ligne

Poursuite des travaux du groupe de travail partenarial bioéconomique : cas sole Golfe de Gascogne

Volet Analyse d'impact

Analyse des capacités de report d'effort des flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne

Adriana Raveau (1) Claire Macher (2) Olivier Guyader (2) Christelle Le Grand (3)

- (1) Université de Brest, UMR AMURE
- (2) IFREMER, Département RBE, Unité d'Economie Maritime, UMR AMURE
- (3) Oceanic Développement









Sommaire

S	ommaire	2
1.	Introduction	3
2.	Sources de données et méthodologie de sélection des flottilles	4
	2.1. Sources de données utilisées	4
	2.2. Méthodologie de sélection des flottilles	
2	Compatibility and a first than 10000	
3.	1 6	
	3.1. Présentation de la pêcherie	
	3.2. Caractéristiques des sous-flottilles de la pêcherie en 2008	
	3.3. Synthèse des performances économiques des flottilles de la pêcherie en 2008	
	3.4. Métiers pratiqués et débarquements associés des sous-flottilles de la pêcherie	
	3.4.1. Fileyeurs à sole inférieurs à 10 mètres	
	3.4.3. Fileyeurs à sole de 10 – 12 metres	
	3.4.4. Fileyeurs à sole de 18 – 24 mètres	
	3.4.5. Fileyeurs mixtes inférieurs à 12 mètres	
	3.4.6. Chalutiers langoustiniers de 12 – 16 mètres	
	3.4.7. Chalutiers langoustiniers de 16 – 20 mètres	
	3.4.8. Chalutiers mixtes inférieurs à 12 mètres	
	3.4.9. Chalutiers mixtes de 12 – 16 mètres	
	3.4.10. Chalutiers mixtes de 16 – 20 mètres	
	3.4.11. Chalutiers mixtes supérieurs à 20 mètres	32
	4.1. Analyse des capacités de report des fileyeurs à sole < 10 m	34 35 36 37 38 39 40 41 42
	4.5.2. <i>Poitou-Charentes</i>	
5.		000 -
	5.1. Évolution de la biomasse féconde et des captures de sole	45
	5.2. Évolutions des caractéristiques générales de la pêcherie	
	5.3. Activité et production des sous-flottilles de 2000 à 2008	
A	nnexe 1. Évolution des caractéristiques des flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne sur la période 2000 - 2008	49
A	nnexe 2. Evolutions des activités et des productions des flottilles de la pêcherie de sole du	
	golfe de Gascogne sur la période 2000 - 2008	

1. Introduction

Ce travail est réalisé dans le prolongement du projet de groupe de travail partenarial sur la construction d'outils bio-économiques d'aide à la décision pour l'aménagement des pêcheries. Il a pour objectif de poursuivre les développements méthodologiques d'analyse d'impact de scénarios en s'appuyant sur le cas de la sole du golfe de Gascogne. Il s'insère dans la convention socle DPMA-IFREMER 2011.

Ce rapport présente une **description des capacités de report d'effort** des flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne permettant d'apporter des éléments d'informations complémentaires à la description de ces flottilles qui a été effectuée dans le cadre du Gt partenarial bio-économique (voir http://www.umr-amure.fr/pg_partenarial_bioeco.php présentation réunion du 23 novembre 2010 à Nantes, réunion finale du 23 mars 2011 à Paris et rapport final en ligne)

Ce document de travail porte sur la méthodologie de description des capacités de report d'effort des flottilles de la pêcherie sole du golfe de Gascogne.

La capacité de report d'effort est étudiée au travers des métiers pratiqués par les navires de la pêcherie et par les navires dont les capacités de pêche sont proches de ces navires. Cela doit permettre d'identifier les éventuelles possibilités de report des navires vers d'autres métiers que ceux pratiqués par les navires de ces flottilles. L'analyse ne prend pas en compte à ce stade les contraintes réglementaires (licences, quotas) pouvant limiter la capacité de report vers ces métiers.

On caractérise dans un premier temps l'ensemble des métiers pratiqués par les flottilles en 2008 et les débarquements associés à l'échelle annuelle mais également intra-annuelle de manière à pouvoir étudier la saisonnalité des activités. Ce document donne dans un deuxième temps des éléments d'informations sur les principaux métiers pratiqués par les navires identifiés « arts dormants » selon la typologie Ifremer¹ afin de pouvoir identifier les possibilités de report d'effort des fileyeurs de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne. Enfin des éléments sur les évolutions des caractéristiques générales, des principaux métiers pratiqués et des principales espèces débarquées par les flottilles de la pêcherie de 2000 à 2008 sont présentés.

GT bio-eco SOLE 05/12/2011 – Les données sont susceptibles d'être révisées ultérieurement –

¹ Berthou P., Daurès F., Guyader O., Leblond E., Merrieu C., Demaneche S. et Jézéquel M., (2003). « Typologies des flottes de pêche : Méthodes Ifremer-SIH ».

2. Sources de données et méthodologie de sélection des flottilles

2.1. Sources de données utilisées

L'identification et la caractérisation des navires du golfe de Gascogne ayant pêché plus d'une tonne de sole ont été réalisées à partir des données DPMA et IFREMER-SIH de la base de données Harmonie qui centralise l'ensemble des données du Système d'Information Halieutiques.

L'activité des navires de la pêcherie est décrite à partir des calendriers d'activités qui regroupent une information exhaustive sur les métiers pratiqués et les zones de pêches et sur une base mensuelle. Le patron de pêche informe l'enquêteur sur les métiers pratiqués par le navire selon un référentiel métier que possède l'enquêteur. Les données de production restituées dans ce rapport proviennent essentiellement des déclarations de ventes par espèce des navires en criée.

Les performances économiques des sous-flottilles de la pêcherie en 2008 sont estimées à partir des données économiques d'un échantillon de navires représentatif de chaque sous-flottille, collecté dans le cadre de la Data Collection Framework (DCF), fourni par la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture. Les données économiques sont agrégées par sous-flottille.

Données	Source	Description
Fichier flotte de pêche communautaire	DPMA	Données <i>administratives</i> référençant tous les navires de pêche immatriculés aux fichiers flottes nationaux, leurs caractéristiques techniques et leurs lieux d'immatriculation
Calendriers d'activité	Ifremer - DPMA	Données exhaustives <i>collectées</i> par le réseau des observateurs du SIH auprès des patrons de pêche et de leurs représentants professionnels et recensant leur activité de pêche (métiers, zones de pêche) sur une base mensuelle
Journaux de bord (logbook) et Fiches de pêche	DPMA	Données <i>administratives</i> regroupant les déclarations de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord pour les navires de 10 mètres et plus et des fiches de pêche pour les navires de moins de 10 mètres
Données de vente	DPMA	Données <i>administratives</i> regroupant le détail des ventes (essentiellement en criée) des pêcheurs professionnels
Données économiques	DPMA d'après Ricep - Ifremer	Données collectées dans le cadre de la Data Collection Framework.

Tableau 1. Description des données DPMA - IFREMER/SIH

2.2. Méthodologie de sélection des flottilles

Les navires opérant dans la pêcherie de sole du golfe de Gascogne ont été sélectionnés selon les critères suivants :

- Immatriculation des navires en Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes ou Aquitaine
- Navires ayant pêché au moins une fois dans le golfe de Gascogne (divisions CIEM VIIIa, VIIIb) en 2008 et ayant un taux de fréquentation supérieur à 10 %
- Navires ayant pêché au moins une tonne de sole

Les navires sélectionnés sont répartis entre leur flottille d'appartenance selon la typologie européenne DCF et leur taux de dépendance à la sole. 4 flottilles sont distinguées :

- > Fileyeurs à sole dont les débarquements de sole représentent plus de 30 % du chiffre d'affaires
- > Fileyeurs mixtes dont les débarquements de sole représentent moins de 30 % du chiffre d'affaires
- > Chalutiers langoustiniers dont les débarquements de langoustine représentent plus de 40 % du chiffre d'affaires
- ➤ Chalutiers mixtes dont les débarquements de langoustine représentent moins de 40 % du chiffre d'affaires

Les flottilles sont ensuite segmentées en classes de longueur. Les classes de longueur ont été définies à partir de la distribution en taille des navires d'une même flottille. Au total 11 sous-flottilles sont distinguées dans la pêcherie (Figure 1) :

- Fileyeurs sole : < 10 mètres, 10 12 mètres, 12 18 mètres, 18 24 mètres
- Fileyeurs mixtes : < 12 mètres
- Chalutiers langoustiniers : 12 16 mètres, 16 20 mètres
- Chalutiers mixtes: < 12 mètres, 12 16 mètres, 16 20 mètres, > 20 mètres

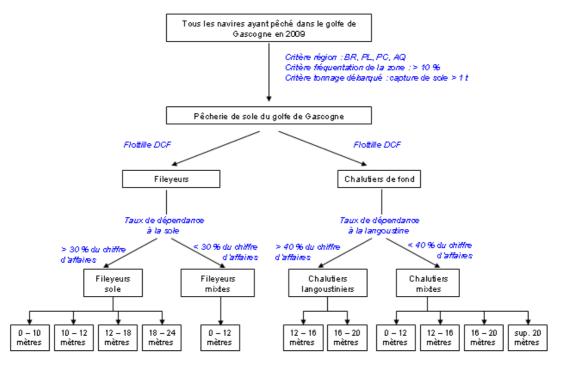


Figure 1. Méthodologie de sélection des flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne

3. Caractéristiques générales des flottilles en 2008

Cette partie présente les **principales caractéristiques des sous-flottilles** notamment leurs principales activités et les productions associées à l'échelle annuelle et mensuelle.

Après une présentation générale de la pêcherie, cette partie synthétise sous forme de tableaux les caractéristiques générales des sous-flottilles (caractéristiques techniques, nombre de marins, polyvalence engin / métier, productions ...) ainsi que leurs spécificités liées à la pêche à la sole (production de sole par marin, répartition de la production sur l'année, dépendance annuelle / mensuelle à l'espèce, contribution à la mortalité par pêche de la sole ...). Pour les sous-flottilles regroupant des navires de moins de 12 mètres, qui ont un rayon d'action principalement côtier, on présente également l'activité de ces navires au niveau régional afin de prendre en compte les éventuelles spécificités en terme de pratiques et de disponibilités de ressources. Les régions regroupant moins de 5 navires d'une sous-flottille ne sont pas décrites.

Les **performances économiques** des sous-flottilles sont ensuite détaillées à partir des données économiques d'un échantillon de navires représentatif de chaque sous-flottille.

Enfin, la troisième partie détaille **sous forme de « fiches »** par sous-flottille les principales **productions** des sous-flottilles et les **métiers associés à l'échelle annuelle et mensuelle**.

3.1. Présentation de la pêcherie

L'ensemble des sous-flottilles identifiées dans la pêcherie de sole du golfe de Gascogne représentait en 2008 385 navires, 1 198 marins produisant un chiffre d'affaires total de 145 millions d'euros. Le tableau suivant présente les caractéristiques techniques des sous-flottilles de la pêcherie.

Tableau 2. Caractéristiques techniques générales de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne

	Classe de longueur	Nombre de navires	Age moyen	Longueur moyenne (cm)	Effectif (hommes)	Puissance totale (kW)	Jauge totale (GT)
	0_10m	27	28	871	48	2 839	161
	10_12m	42	19	1 168	126	6 789	588
Fileyeurs sole	12_18m	40	20	1 456	154	8 384	1 675
	18_24m	23	20	2 060	119	8 005	2 810
	TOTAL	132	21	1 347	447	26 017	5 234
Fileyeurs mixtes	0_12m	29	16	1 069	68	4 045	295
Cl. 1 .:	12_16m	48	21	1 475	146	11 593	2 054
Chalutiers langoustiniers	16_20m	22	22	1 669	80	6 748	1 432
langoustimers	TOTAL	70	21	1 536	226	18 341	3 486
	0_12m	54	18	1 065	94	6 432	686
	12_16m	39	21	1 432	117	9 276	1461
Chalutiers mixtes	16_20m	44	21	1 762	161	14 325	3 163
	sup_20m	17	20	2 379	85	7 675	2 535
	TOTAL	154	20	1 502	457	37 708	7 845
TOTAL	TOTAL	385	20	1422	1 198	86 111	16 860

Sources: Fichier flotte – DPMA, 2008

La distribution régionale des différentes flottilles distinguées est présentées en figure 2.

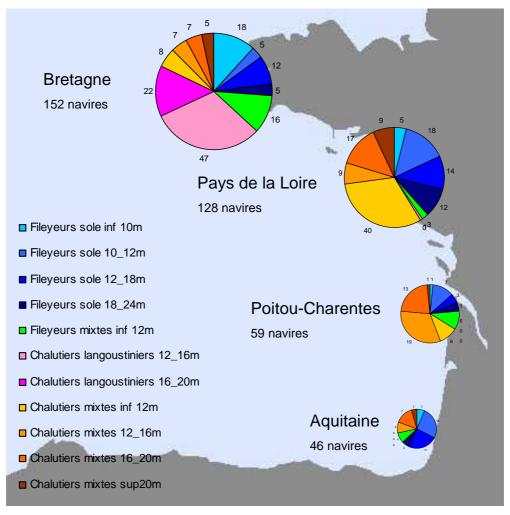


Figure 2. Répartition régionale des flottilles

Sources: Ifremer, SIH, DPMA, 2008

Principaux engins utilisés par la pêcherie pour les captures de sole

Le tableau suivant présente par engin la part du total des captures de sole par la pêcherie. Les principaux engins utilisés pour la capture de sole sont le trémail (69 % des captures totales de sole), le chalut de fond à panneaux à un navire (14,4 % des captures totales de sole), les chaluts jumeaux à panneaux (10,8 % des captures totales de sole) et le filet droit (4,8 % des captures totales de sole).

Tableau 3. Part des captures de sole par engin utilisé par les navires de la pêcherie

Engin	Part du total des captures de sole par la pêcherie
Trémail	69,0%
Chalut Fond à Panneaux (1nav)	14,4%
Chaluts Jumeaux à Panneaux	10,8%
Filet Droit	4,8%
Filets Divers	0,4%
Trémail + Filet Maill. Combiné	0,3%
Chalut Pélag. Panneaux (1 Nav)	0,2%
Drague à Armature à Dents	0,0%
Chaluts Plusieurs (1 Navire)	0,0%
Senne danoise	0,0%
Filet Maillant Indéterminé	0,0%
Chaluts de fond Floridien	0,0%
Filet maillant Dérivant	0,0%
Tamis à Civelles (Navire)	0,0%

Chalut + Bolinche	0,0%	
Palangre Dérivante	0,0%	
Palangre De Fond	0,0%	
Filet flottant, filet maillant	0,0%	
Chalut De Fond (M<20mm 1 Nav)	0,0%	
Casier à Bouquets	0,0%	
Engins Indéfinis (Plusieurs)	0,0%	
Casier Non Différencié	0,0%	
TOTAL	100,0 %	

Sources: Journaux de bord et fiches de pêche – DPMA, 2008

Profil des débarquements moyens de sole par sous-flottille

Les figures suivantes présentent l'évolution mensuelle des débarquements de sole en 2008 par navire par flottille classe de longueur en euro et en kilogramme ainsi que l'évolution de la dépendance à la sole en pourcentage du chiffre d'affaires par flottille. En moyenne par navire, la sole est principalement débarquée en début d'année avec un pic de débarquement par navire en Février. Les débarquements par navire diminuent ensuite rapidement et restent en moyenne constants durant l'année. L'évolution mensuelle des débarquements de sole en valeur suit celle des quantités de sole débarquée.

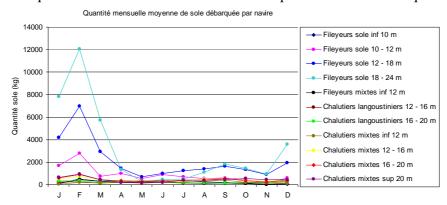


Figure 3. Évolution mensuelle des quantités moyennes de sole débarquée par sous-flottille en 2008

Sources: Vente – DPMA, 2008

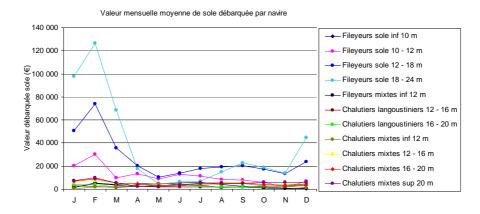


Figure 4. Évolution mensuelle des valeurs moyennes de sole débarquée par sous-flottille en 2008

Sources: Vente -DPMA, 2008

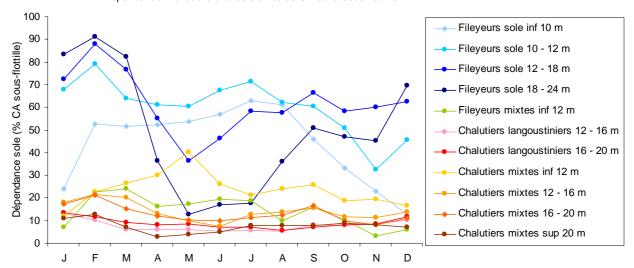


Figure 5. Évolution mensuelle des dépendances à la sole en pourcentage du chiffre d'affaires par flottille en 2008

Sources: Vente -DPMA, 2008

3.2. Caractéristiques des sous-flottilles de la pêcherie en 2008

Le tableau 4 synthétise les caractéristiques des sous-flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne pour l'année 2008. On rappelle que les données de production des navires comprennent l'ensemble des productions débarquées en criée.

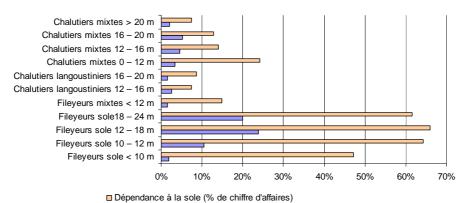
Contribution / dépendance des sous-flottilles à la sole

En 2008, les fileyeurs à sole ont contribué dans l'ensemble le plus fortement à la mortalité par pêche du stock de sole du golfe de Gascogne, notamment les 12 – 18 mètres qui ont débarqué 23,9 % des débarquements totaux de sole, les 18 – 24 mètres (19,9 % des débarquements totaux) et les 10 – 12 mètres (10,4 % des débarquements totaux). Ces trois sous-flottilles étaient également fortement dépendantes à la sole, la valeur annuelle des débarquements de sole dépassant 50 % de leur chiffre d'affaires. Les fileyeurs à sole de moins de 10 mètres, faiblement contributeurs aux débarquements de sole (1,9 % des débarquements totaux) étaient néanmoins fortement dépendants avec une valeur débarquée représentant 47,1 % de leur chiffre d'affaires. A l'échelle mensuelle, la dépendance à la sole par les fileyeurs à sole dépassait 50 % du chiffre d'affaires durant plus de la moitié de l'année (excepté pour les 18 – 24 mètres).

Les contributions moyennes des **autres sous-flottilles** à la mortalité par pêche de sole étaient en 2008 inférieures à 6 % des débarquements totaux de sole. La valeur de sole **débarquée annuellement et mensuellement** par ces sous-flottilles était en moyenne inférieure à 25 % de leur chiffre d'affaires. Les chalutiers mixtes de petite taille étaient les plus dépendants à la sole (après les fileyeurs à sole) (24,2 % du chiffre d'affaires des moins de 12 mètres).

La figure suivante illustre la contribution /dépendance à la sole des sous-flottilles en 2008.

Contribution / dépendance des sous-flottilles à la sole



■ Contribution à la mortalité par pêche (% des débarquements totaux de sole)

Figure 6. Contribution / dépendance des sous-flottilles à la sole en 2008

Sources : Vente – DPMA, 2008

Concentration des débarquements de sole dans l'année

A l'échelle de la flottille, les fileyeurs à sole et les fileyeurs mixtes ont réalisé en 2008 la moitié de leur tonnage de sole en 3 mois en moyenne, et plus rapidement que les chalutiers langoustiniers (5 mois en moyenne) et les chalutiers mixtes (4 mois en moyenne).

A l'échelle de la sous-flottille, les fileyeurs à sole de grande taille ont plus rapidement réalisé leur tonnage de sole en 2008 (1,9 mois en moyenne pour réaliser 50 % des débarquements, 3,8 mois en moyenne pour réaliser 75 % des débarquements de sole) que les petits fileyeurs à sole (3,8 mois en moyenne pour réaliser 50 % des débarquements, 6,2 mois en moyenne pour réaliser 75 % des débarquements). Les chalutiers concentrent leurs débarquements de sole dans l'année sans distinction entre les classes de longueur.

Valeurs débarquées

Le chiffre d'affaires moyen par homme et par jour de mer des chalutiers (valeur moyenne par classe de longueur supérieure à 565 €/homme/jour de mer) a été globalement supérieur à celui des fileyeurs (valeur moyenne par classe de longueur inférieure à 584 €/homme/jour de mer). L'analyse des données économiques estimées à partir d'échantillons de navires représentatifs des sous-flottilles donne des informations plus détaillées sur les performances économiques des sous-flottilles (cf. partie 2.4.).

Entre 3 et 4 espèces débarquées en moyenne ont été nécessaires aux flottilles spécialisées (fileyeurs sole et chalutiers langoustiniers) **pour réaliser 75 % de leur chiffre d'affaires** (excepté les fileyeurs à sole de moins de 10 mètres qui ont réalisé 75 % de leur chiffre d'affaires avec 7 espèces débarquées), contre 11 espèces débarquées en moyenne pour les fileyeurs mixtes de moins de 12 mètres et de 7 à 10 espèces débarquées en moyenne pour les chalutiers mixtes selon la classe de longueur.

Caractéristiques régionales des navires de moins de 12 mètres

Le tableau 5 synthétise les **caractéristiques générales au niveau régional des sous-flottilles regroupant des navires de moins de 12 mètres**, dont le rayon d'action est principalement côtier. On rappelle que les régions regroupant moins de 5 navires d'une flottille classe de longueur ne sont pas présentées. Le tableau montre des différences de production et d'activité entre les navires de même flottille classe de longueur mais en revanche il n'y en a pas entre régions.

Concernant les fileyeurs à sole de moins de 10 mètres, les navires de Bretagne et les navires des Pays de la Loire débarquent la même quantité de sole par marin (1,8 tonnes par homme en moyenne). Ils dépendent de la sole à 49 % du chiffre d'affaires en moyenne. Les navires des Pays de la Loire concentrent plus rapidement leurs débarquements de sole sur l'année : 2 mois pour réaliser 50 % de leurs débarquements annuels de sole, 4 mois pour les navires de Bretagne.

Concernant les fileyeurs à sole de 10 – 12 mètres, on note une différence dans l'activité et la production entre les navires des Pays de la Loire et les navires des autres régions. Les navires des Pays de la Loire débarquent une quantité de sole par marin (4,7 tonnes par homme en moyenne) supérieure à

celle des navires des autres régions (Bretagne, Poitou-Charentes et Aquitaine qui débarquent autour de 2,6 tonnes par homme en moyenne). Ils ont un rayon d'action majoritairement mixte, les navires des autres régions ayant un rayon d'action plutôt côtier (excepté en Poitou-Charentes). Leur contribution à la mortalité par pêche de sole est également supérieure (5,9 % des débarquements totaux de sole) à celle des navires des autres régions (1,0 % des débarquements totaux de sole pour les fileyeurs à sole de 10-12 mètres de Bretagne et de Poitou-Charentes, 2,6 % des débarquements totaux de sole pour les fileyeurs à sole de 10-12 mètres d'Aquitaine). Enfin, ces navires sont plus dépendants de la sole (74,1 % de chiffre d'affaires) que ceux des autres régions (entre 49,1 % et 57,3 % de chiffre d'affaires). On note que les navires des Pays de la Loire concentrent plus rapidement leur débarquement de sole sur l'année (2,1 mois pour réaliser 50 % des débarquements annuels de sole) que les navires des autres régions (de 2,9 mois à 3,7 mois en moyenne).

Concernant les fileyeurs mixtes de moins de 12 mètres, les navires de Bretagne et de Poitou-Charentes ont des tendances de production et d'activités similaires, avec une contribution à la mortalité par pêche de sole de moins de 1 % des débarquements totaux et une dépendance à la sole entre 12 % et 13 % du chiffre d'affaires. Ils réalisent la moitié de leurs débarquements annuels en deux mois en moyenne, et les débarquements mensuels de sole sont inférieurs à 50 % du chiffre d'affaires mensuel durant l'année.

Concernant les chalutiers mixtes de moins de 12 mètres, on note que la contribution à la mortalité par pêche de sole des navires des Pays de la Loire (2,8 % des débarquements totaux) est supérieure à celle des navires des autres régions (entre 0,2 % et 0,4 % en moyenne). La dépendance à la sole des navires de cette région dépasse 25 % du chiffre d'affaires annuel, celle des navires des autres régions est inférieure à 20 % du chiffre d'annuel annuel. On note également que la valeur de sole débarquée par homme par les navires des Pays de la Loire (25 523 €) est supérieure à celle des autres régions (7 074 € pour les navires du Poitou-Charentes, 14 681 € pour les navires de Bretagne), ce qui explique en partie les écarts importants de chiffre d'affaires total par marin.

Pour toutes les sous-flottilles où la comparaison entre régions inclue les Pays de Loire, l'analyse indique une plus forte saisonnalité des apports pour les Pays de Loire. Elle est liée à la possibilité de pratiquer une pêche sur les concentrations de reproduction en début d'année avec des rendements plus élevés que le reste de l'année.

Tableau 4. Synthèse des caractéristiques générales des sous-flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne

			Fileye	ırs sole		Fileyeurs mixtes			Chalutiers mixtes			
		< 10 m	10 – 12 m	12 – 18 m	18 – 24 m	< 12 m	0	16 – 20 m	0 – 12 m	12 – 16 m	16 – 20 m	> 20 m
Caractéristiques												
Nombre de navires		27	42	40	23	29	48	22	54	39	44	17
Effectif total d'hommes à bord		46	126	152	120	70	146	80	94	117	161	85
Effectif moyen d'hommes à bord		1,7	3,0	3,8	5,2	2,4	3,0	3,6	1,7	3,0	3,7	5,0
Longueur moyenne du navire (m)		8,7	11,7	14,6	20,6	10,7	14,8	16,7	10,7	14,3	17,6	23,8
Puissance moyenne du navire (kW)		101	162	210	348	139	242	307	119	238	326	451
	côtiers	27	21	15	1	22	14	5	37	3	4	0
Rayon d'action (nombre de navires) :	mixtes	0	20	20	10	7	25	15	17	18	22	1
	larges	0	1	5	12	0	9	2	0	18	18	16
Nombre moyen de jours de mer par nav	ire	138,95	145,47	202,87	201,74	180,8	189,91	177	163,65	199,56	177,73	208,94
Activité												
Nombre moyen d'engins par navire		2,3	1,7	1,5	2,4	2,5	1,1	1,5	2,1	1,4	1,4	1,5
Nombre moyen de métiers par navire		4,1	2,3	1,8	2,6	3,9	1,7	2,1	4,5	3,7	3,9	3,1
Production												
Chiffre d'affaires par homme (€ / homr	ne) *	51 188	72 317	127 028	138 203	80 595	124 890	119 025	88 436	136 675	127 646	173 471
Chiffre d'affaires par homme par jour de	e mer (€/homme/j) *	383	497	626	687	448	667	679	553	685	710	830
Valeur de sole débarquée par homme (€	€ / homme) *	24125	46 428	83 694	84 958	11 975	9 288	10 350	21 404	23 766	16 522	12 941
Quantité de sole débarquée par homme		1,7	3,6	6,8	7,1	0,9	0,7	0,8	1,5	1,7	1,4	1,1
Tonnage de sole par homme nécessaire du CA par navire (t / homme)	pour faire l'équivalent	3,6	5,6	10,3	11,5	6,1	9,4	9,2	6,2	9,8	10,8	14,7
Nb mois pour réaliser 50 % des débarqu	iements de sole (t)	3,8	2,9	2,7	1,9	3,3	4,8	4,6	4,1	4,4	4,2	4,2
Nb mois pour réaliser 75 % des débarqu	iements de sole (t)	6,2	6,2	6,1	3,8	6,1	8,0	7,7	6,9	7,7	7,8	7,2
Nb mois pour réaliser 50 % des débarqu	iements de sole (€) *	3,9	3,3	3,0	2,3	3,7	5,0	4,8	4,0	4,8	4,7	4,6
Nb mois pour réaliser 75 % des débarqu	iements de sole (€) *	6,3	6,8	6,8	3,9	6,1	8,1	7,7	6,7	7,8	7,9	7,4
Nb espèces pour réaliser au moins 75 %	du CA *	7	4	3	4	11	3	4	7	9	8	10
Contribution / dépendance à la sole												
Contribution à la mortalité par pêche de débarquements totaux (sur le stock)	sole en % des	1,9	10,4	23,9	19,9	1,5	2,5	1,5	3,3	4,5	5,3	2,1
Quantité totale de sole débarquée en crie	ée (t)	79	449	1 027	854	62	107	65	144	194	227	91
Dépendance à la sole (% du chiffre d'af	faires) *	47,1	64,2	65,9	61,5	14,9	7,4	8,7	24,2	14,0	12,9	7,5
	0 - 10	0	0	0	0	4	9	9	0	2	2	10
Répartition du nombre de mois par	10 - 25	3	0	0	3	8	3	3	7	10	10	2
classe de dépendance mensuelle à la sole (% de chiffre d'affaires mensuel)	25 - 50	2	3	2	4	0	0	0	5	0	0	0
*:	50 - 75	7	8	8	2	0	0	0	0	0	0	0
	75 - 100	0	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0

^{*} Données de ventes en criée

Source: Fichier flotte, Activité, Vente – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 5. Synthèse des caractéristiques régionales des navires de moins de 12 mètres de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne

	Fileyeurs	sole < 10 m		Fileyeurs so	le 10 – 12 m		Fileyeurs n	nixtes <12m	Chalu	tiers mixtes	< 12 m
	Bretagne	Pays de la Loire	Bretagne	Pays de la Loire	Poitou- Charentes	Aquitaine	Bretagne	Poitou- Charentes	Bretagne	Pays de la Loire	Poitou- Charentes
Caractéristiques											
Nombre de navires	18	5	5	18	7	12	16	6	8	40	6
Effectif total d'hommes à bord	26	11	16	54	18	38	34	16	17	66	11
Effectif moyen d'hommes à bord	1,5	2,2	3,2	3	2,6	3,2	2,1	2,7	2,1	1,6	1,8
Longueur moyenne du navire (m)	8,4	9,3	11,6	11,7	11,5	11,8	10,3	11,6	10,9	10,5	11,5
Puissance moyenne du navire (kW)	82	112	135	140	127	225	132	123	146	117	99
côtiers	18	5	5	2	3	11	12	3	7	24	4
Rayon d'action (nombre de navires) : mixtes	0	0	0	15	4	1	4	3	1	16	2
larges	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Nombre moyen de jours de mer par navire	137	131	134	153	129	145	147	204	160	164	164
Activité											
Nombre moyen d'engins par navire	2,2	2,4	2,4	1,7	2,0	1,7	2,2	3,0	2,4	2,1	2,5
Nombre moyen de métiers par navire	4,0	4,4	3,4	2,6	2,8	2,6	3,3	4,7	4,6	4,3	5,0
Production											
Chiffre d'affaires par homme (€ / homme) *	55 519	51 667	75 415	82 174	58 242	63 671	82 941	98 516	76 007	97 569	52 834
Chiffre d'affaires par homme par jour de mer (€/homme/j) *	405	394	563	537	451	439	564	483	475	595	322
Valeur de sole débarquée par homme (€ / homme) *	27637	24 778	37 046	60 872	32 456	36 472	10 911	11 625	14 681	25 523	7 074
Quantité de sole débarquée par homme (t / homme) *	1,8	1,9	2,6	4,7	2,3	2,9	0,8	0,7	1,0	1,8	0,7
Tonnage de sole par homme nécessaire pour faire l'équivalent du CA par navire (t / homme)	3,6	4,0	5,3	6,3	4,1	5,1	6,1	5,9	5,2	6,9	5,2
Nb mois pour réaliser 50 % des débarquements de sole (t)	3,8	1,9	3,6	2,1	2,9	3,7	2,1	1,9	3,8	4,0	3,2
Nb mois pour réaliser 75 % des débarquements de sole (t)	6,1	3,9	6,7	5,8	4,9	6,3	4,9	4,0	6,0	7,0	5,8
Nb mois pour réaliser 50 % des débarquements de sole (€) *	3,3	2,2	3,9	2,9	3,1	3,5	2,7	1,9	3,6	4,0	3,2
Nb mois pour réaliser 75 % des débarquements de sole (€) *	6,0	4,8	6,8	6,0	5,1	6,1	5,1	3,9	5,8	6,8	5,8
Nb espèces pour réaliser au moins 75 % du CA *	5	4	5	1	4	4	7	7	8	6	6
Contribution/dépendance sole											
Contribution à la mortalité par pêche de sole en % des débarquements totaux (sur le stock)	1,1	0,5	1,0	5,9	1,0	2,6	0,7	0,3	0,4	2,8	0,2
Quantité totale de sole débarquée en criée (t)	47,8	21,4	40,9	254,3	42,1	112,0	27,9	11,3	16,7	119,8	7,2
Dépendance à la sole (% du chiffre d'affaires)	49,8	48,0	49,1	74,1	55,7	57,3	13,2	11,8	19,3	26,2	13,4
0 - 10	1	2	0	0	0	0	6	6	1	0	5
Répartition du nombre de mois 10 - 25	1	2	1	0	3	0	4	3	9	5	7
par classe de dépendance 25 - 50	3	3	4	2	2	4	2	3	2	7	0
mensuelle à la sole (%) * : 50 - 75	6	4	7	7	4	8	0	0	0	0	0
75 - 100	1	1	0	3	3	0	0	0	0	0	0

^{*} Données de ventes en criée

Source: Fichier flotte, Activité, Vente – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

3.3. Synthèse des performances économiques des flottilles de la pêcherie en 2008

Les performances économiques des sous-flottilles de la pêcherie en 2008 sont estimées à partir des données économiques d'un échantillon de navires, fourni par la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture, représentatif de chaque sous-flottille. Les données économiques sont agrégées par sous-flottille.

Le Tableau 6 donne le **taux d'échantillonnage** par sous-flottille. L'échantillon économique total en 2008 est constitué de 192 navires soit un taux d'échantillonnage moyen de 50 % sur l'ensemble des navires de la pêcherie. Le taux d'échantillonnage dépasse 30 % au sein de chaque sous-flottille ce qui est supérieur au taux d'échantillonnage généralement admis comme satisfaisant pour une bonne représentativité de l'échantillon économique (conditions admises par le réseau du Système d'Informations Halieutiques pour la représentativité d'un échantillon: taux d'échantillonnage supérieur à 10 % et nombre de navires strictement supérieur à 3). La bonne représentativité de l'échantillon économique est fonction de l'hétérogénéité de la population, donc de la stratification établie pour les enquêtes économiques, et du respect de l'aléatoire lors du tirage.

Tableau 6. Représentativité des échantillons par sous-flottille

Flottille	Classe de longueur	Taille Population	Taille Echantillon ¹	Taux échantillonnage
	0_12m	54	34	63%
Chalutiers mixtes	12_16m	39	21	54%
Charutiers mixtes	16_20m	44	15	34%
	sup20m	17	6	35%
Chalutions languaginians	12_16m	48	19	40%
Chalutiers langoustiniers	16_20m	22	18	82%
Fileyeurs mixtes	0_12m	29	15	52%
	0_10m	27	15	56%
Eileveum sele	10_12m	42	20	48%
Fileyeurs sole	12_18m	40	20	50%
	18_24m	23	9	39%

¹ Taille de l'échantillon pour les indicateurs économiques utilisés dans le Tableau 9.

Source: Données économiques – DPMA d'après RICEP-IFREMER/SIH, 2008

Le chiffre d'affaires moyen calculé à partir des données d'enquêtes économiques peut différer du chiffre d'affaires calculé à partir des données de ventes du fichier administratif du fait de la prise en compte des ventes hors criée et de la dispersion des données au sein de l'échantillon économique qui peut être importante.

Le taux de vente en criée au niveau de la pêcherie, calculé à partir des données 2008 d'enquêtes économiques réalisées par le réseau des observateurs du Système d'Information Halieutiques de l'Ifremer, rassemblant 47 navires² de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne (soit 12 % du nombre de totale de navires), est de 92 % avec un écart-type de 15 %. A l'échelle de la flottille, le taux de vente en criée en 2008 est de 93 % pour les fileyeurs à sole (21 navires enquêtés par le réseau SIH soit 16 % de la flottille), de 93 % pour les fileyeurs mixtes (7 navires enquêtés par le réseau SIH soit 24 % de la flottille) et de 100 % pour les chalutiers langoustiniers (8 navires enquêtés par le réseau SIH soit 11 % de la flottille). Le nombre de chalutiers mixtes enquêtés est trop faible pour donner une estimation du taux de ventes en criée (moins de 10 % de la flottille).

Le tableau suivant donne l'estimation du chiffre d'affaires moyen en fonction de la source de données utilisée.

Concernant l'estimation du chiffre d'affaires des **fileyeurs à sole de moins de 12 mètres** on note un rapport de 2 entre les sources de données utilisées, le chiffre d'affaires estimé à partir des données de l'échantillon économique étant plus important que celui estimé à partir du fichier administratif.

² Ces navires ont été tirés aléatoirement selon une stratification établie et ont accepté de répondre à l'enquête.

Le chiffre d'affaires estimé à partir des données de l'échantillon économique pour les **navires de moins de 12 mètres** est dans l'ensemble supérieur à celui estimé à partir des données administratives (excepté les fileyeurs mixtes de moins de 12 mètres).

On note dans l'ensemble une inversion du rapport plus le navire est grand (chiffre d'affaires estimé à partir des données administratives supérieur à celui estimé à partir des données de l'échantillon économique).

Tableau 7. Estimations du chiffre d'affaires moyen des sous-flottilles en fonction des sources de données

Flottille	Classe de longueur	Chiffre d'affaires (CA) moyen (€) Sources : données Ventes, DPMA 2008	Chiffre d'affaires (CA) moyen (€) Sources : données d'enquêtes économiques, DPMA d'après RICEP et IFREMER/SIH 2008	Rapport CA moyen sources données ECONOMIQUES / sources données enquêtes VENTES
	0_12m	153 941	241 599 *	1,6
Chalutions mixtos	12_16m	410 026	487 303	1,2
Charutiers mixtes	16_20m	467 060	511 035	1,1
	sup20m	867 372	508 409 *	0,6
Chalutiers	12_16m	379 874	481 123	1,3
langoustiniers	16_20m	432 808	384 228	0,9
Fileyeurs mixtes	0_12m	194 540	181 936	0,9
	0_10m	90 521	202 581 *	2,2
Eilavanna aala	10_12m	216 950	441 321	2,0
riieyeurs sole	12_18m	482 708	385 754 *	0,8
	18_24m	721 057	322 550 *	0,4
langoustiniers	16_20m sup20m 12_16m 16_20m 0_12m 0_10m 10_12m 12_18m	467 060 867 372 379 874 432 808 194 540 90 521 216 950 482 708 721 057	511 035 508 409 * 481 123 384 228 181 936 202 581 * 441 321 385 754 *	1,1 0,6 1,3 0,9 0,9 2,2 2,0 0,8

^{*:} les indicateurs accompagnés de ce signe sont très variables au sein de l'échantillon économique (coefficient de variation compris entre 50 % et 100 %), l'indicateur moyen est à lire avec précaution

Source: Données économiques – DPMA d'après RICEP-IFREMER/SIH, 2008

En rapportant le chiffre d'affaires moyen au nombre de marin et au nombre de jour de mer, les différences de valeurs estimés entre les sources de données utilisées s'atténuent. Les différences de chiffre d'affaires entre les quatre flottilles et entre les navires de petites et de grandes tailles sont dans l'ensemble conservées.

Tableau 8. Estimations du chiffre d'affaires moyen par homme par jour de mer des sous-flottilles en fonction des sources de données

Flottille	Classe de longueur	Chiffre d'affaires (CA) moyen par homme par jour de mer (€/homme/jour) Sources : données Ventes, DPMA 2008 Ventes essentiellement en criée	Chiffre d'affaires (CA) moyen par homme par jour de mer (€/homme/jour) Sources : données d'enquêtes économiques, DPMA d'après RICEP et IFREMER/SIH 2008	Rapport CA moyen par homme par jour de mer sources données ECONOMIQUES / sources données enquêtes VENTES
	0_12m	553	671	1,2
Chalutiers mixtes	12_16m	685	583	0,9
Charutiers mixtes	16_20m	710	662	0,9
	sup20m	830	760	0,9
Chalutiers	12_16m	667	581	0,9
langoustiniers	16_20m	679	565	0,8
Fileyeurs mixtes	0_12m	448	437	1,0
	0_10m	383	361	0,9
Eilavanna aala	10_12m	497	538	1,1
Fileyeurs sole	12_18m	626	584	0,9
	18_24m	687	557	0,8

Source: Données économiques – DPMA d'après RICEP-IFREMER/SIH, 2008

Le Tableau 9 présente des indicateurs économiques moyens au niveau de la sous-flottille estimés à partir des données de l'échantillon économique.

Le calcul de la part du carburant dans le chiffre d'affaires et le calcul de la part de la valeur ajoutée brute dans le chiffre d'affaires sont effectués au niveau de la sous-flottille, c'est-à-dire en rapportant la somme des coûts du carburant (ou des valeurs ajoutées brutes) à la somme des chiffre d'affaires, ce qui permet de supprimer les écarts observés entre les navires et de ne donner qu'une moyenne globale à l'échelle de la sous-flottille.

En terme de chiffre d'affaires rapporté au nombre de marins et à l'intensité de l'activité (mesurée à partir du nombre de jours de mer), les chalutiers enregistrent de meilleurs valeurs que les fileyeurs. La prise en compte des coûts modifie la hiérarchie des flottilles en terme de performance. La part du carburant dans le chiffre d'affaires est en moyenne supérieure à 24 % pour les chalutiers, et en moyenne inférieure à 11 % pour les fileyeurs.

Ainsi en prenant en compte les coûts intermédiaires, les parts de valeur ajoutée brute dans le chiffre d'affaires par sous-flottille montrent des différences de performances entre les flottilles. Les fileyeurs enregistrent des performances en moyenne meilleures (taux moyens supérieurs à 55 %) à celles des chalutiers (taux moyens inférieurs à 46 %). Au sein d'une même flottille d'appartenance, les meilleures performances sont enregistrées pour les classes de petite taille (63 % pour les fileyeurs à sole de moins de 10 mètres, 46 % pour les chalutiers mixtes de moins de 12 mètres).

On note ainsi que les fileyeurs à sole de moins de 10 mètres, produisant un chiffre d'affaires moyen par marin et par jour de mer le plus faible (361 €/homne/j), enregistrent un taux moyen de valeur ajoutée le plus élevé (63 % du chiffre d'affaires). Ceci s'explique en partie par une faible part du carburant dans le chiffre d'affaires (7 % du chiffre d'affaires).

On note également que les chalutiers mixtes supérieurs à 20 mètres, produisant un chiffre d'affaires par marin par jour de mer le plus élevé (760 €/homme/j) enregistrent un taux moyen de valeur ajoutée brute le plus faible (31 % du chiffre d'affaires).

Tableau 9. Indicateurs de performances économiques moyennes à l'échelle des sous - flottilles

Flottille	Classe de longueur	Chiffre d'affaires moyen par marin et par jour de mer (€/homme/j)	Part du carburant dans le chiffre d'affaires (%)	Part de la valeur ajoutée brute dans le chiffre d'affaires (%)
	0_12m	671	24	46
Chalutiers mixtes	12_16m	583	33	39
Charutiers mixtes	16_20m	662	32	36
	sup20m	760	26	31
Chalutiona languaginiana	12_16m	581	26	42
Chalutiers langoustiniers	16_20m	565	26	43
Fileyeurs mixtes	0_12m	437	9	59
	0_10m	361	7	63
E1	10_12m	538	9	58
Fileyeurs sole	12_18m	584	10	57
	18_24m	557	11	55

Source: Données économiques – DPMA d'après RICEP-IFREMER/SIH, 2008

3.4. Métiers pratiqués et débarquements associés des sous-flottilles de la pêcherie

Cette partie présente sous forme de « fiches » par sous-flottille les principales productions des sous-flottilles et les métiers associées, à l'échelle annuelle et mensuelle.

Chaque « fiche » présente pour chaque sous-flottille :

- <u>les caractéristiques générales de la sous-flottille</u>: nombre de navires, rayon d'action³, répartition régionale, caractéristiques techniques moyenne des navires (longueur, puissance motrice, nombre de marins par navire), chiffre d'affaires annuel moyen par marin.
- <u>l'activité moyenne de la sous-flottille</u>: nombre moyen d'engins par navire, description des principaux engins (pourcentage de navires utilisant l'engin), nombre moyen de métiers par navire, description des principaux métiers (pourcentage de navires pratiquant le métier, part de l'activité totale de la sous-flottille), évolution mensuelle des principaux métiers pratiqués par la sous-flottille en 2008 (graphique)
- <u>les principaux débarquements de la sous-flottille</u>: contribution de la sous-flottille aux débarquements de la sole, dépendance de la sole en pourcentage de chiffre d'affaires annuel, principales autres espèces débarquées en pourcentage du chiffre d'affaires annuel, évolutions mensuelles des dépendances aux principales espèces débarquées en 2008 en pourcentage de chiffre d'affaires mensuel (graphique)
- <u>la distribution régionale des métiers pratiqués par la sous-flottille</u>: pour les sous-flottilles regroupant des navires de moins de 12 mètres, qui ont un rayon d'action principalement côtier, on décrit également la distribution régionale des métiers pratiqués afin de prendre en compte les éventuelles spécificités en termes de pratiques et de disponibilités de ressources. **Les régions regroupant moins de 5 navires d'une flottille classe de longueur ne sont pas décrites.**

La description de l'activité et des productions des sous-flottilles porte sur :

- les espèces débarquées représentant au moins 5 % de la valeur totale débarquée de la sous-flottille,
- les engins utilisés durant au moins 5 % du nombre total de mois actifs de la sous-flottille,
- les métiers pratiqués durant au moins 5 % du nombre total de mois actifs de la sous-flottille.

Les données de production ainsi que le chiffre d'affaires annuel moyen par marin inscrit dans les fiches sont issues des sources de données Ventes, prenant en compte essentiellement les données de vente en criée. La partie 2.3 donne l'estimation du chiffre d'affaires moyen par sous-flottille issu des sources de données d'enquêtes économiques.

³ Le rayon d'action est défini comme suit :

⁻ le navire pêche majoritairement à moins de 12 milles : son rayon d'action est côtier

⁻ le navire pêche majoritairement à plus de 12 milles : son rayon d'action est large

⁻ le navire pêche sans distinction par rapport à la limite des 12 milles : son rayon d'action est mixte

3.4.1. Fileyeurs à sole inférieurs à 10 mètres

<u>Caractéristiques générales</u>: Cette sous-flottille regroupe 27 navires, tous ont un rayon d'action côtier. 18 navires sont immatriculés en Bretagne, 5 navires dans les Pays de la Loire, 1 navire en Poitou-Charentes, et 3 navires en Aquitaine. Le navire moyen a une longueur de 8.7 mètres pour une puissance motrice de 101 kW. Son équipage est composé de 1.7 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 51 200 € en 2008.

Activité: Les navires de cette sous-flottille utilisent en moyenne 2.3 engins par navire, principalement le trémail (100 % des navires) et le filet maillant fixe (81.5 % des navires). Ils pratiquent en moyenne 4.1 métiers par navire, principalement le trémail à soles (100 % des navires, 43.7 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à rougets (51.9 % des navires, 10.1 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à merlus (29.6 % des navires, 8.9 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à divers poissons (22.2 % des navires, 5.6 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le filet maillant fixe à bars (33.3 % des navires, 5.6 % de l'activité totale de la sous-flottille).

Le trémail à soles est pratiqué par la sous-flottille principalement entre Février et Octobre (au moins la moitié des navires pratique ce métier durant cette période – figure 5).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 1.9 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 47.1 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont le rouget (8.4 % de la valeur totale débarquée) et le bar (7.2 % de la valeur totale débarquée). La sous-flottille est fortement dépendante de la sole entre Février et Août (taux supérieur à 50 % du chiffre d'affaires) après une forte hausse en début d'année. La part mensuelle des débarquements de sole diminue ensuite progressivement et atteint moins de 20 % du chiffre d'affaires en fin d'année (figure 6).

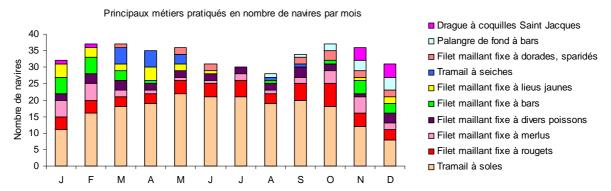


Figure 7. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole < 10 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

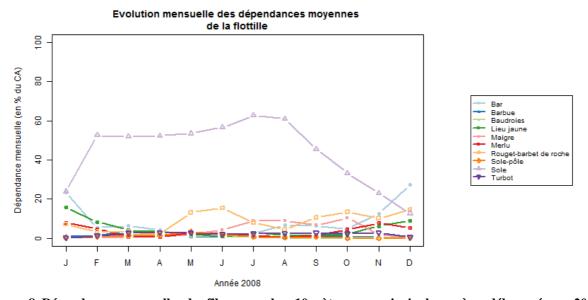


Figure 8. Dépendances mensuelles des fileyeurs sole < 10 mètres aux principales espèces débarquées en 2008 Sources : Vente - DPMA, 2008

Distribution régionale

Fileyeurs à sole < 10 mètres de Bretagne : Cette sous-flottille regroupe 18 navires. La période durant laquelle au moins la moitié de la sous-flottille pratique le trémail à soles est de 10 mois (figure 7). Les principaux autres métiers pratiqués sont le filet maillant fixe à rougets (13 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à merlus (9 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à bars (6 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à lieus jaunes (6 % de l'activité totale de la sousflottille) et le filet maillant fixe à divers poissons (5 % de l'activité totale de la sous-flottille).

Fileyeurs à sole < 10 mètres des Pays de la Loire: Cette sous-flottille regroupe 5 navires. La période durant laquelle au moins la moitié de la sous-flottille pratique le trémail à soles est de 5 mois (figure 8). Les principaux autres métiers pratiqués sont le filet maillant fixe à rougets (10 % de l'activité totale de la sous-flottille) et la palangre de fond à bars (10 % de l'activité totale de la sous-flottille).

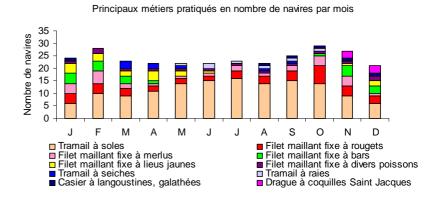


Figure 9. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole < 10 m de Bretagne en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

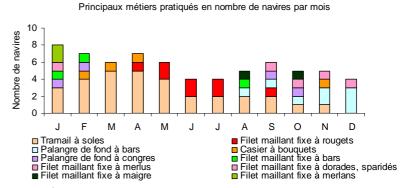


Figure 10. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole < 10 m des Pays de la Loire en 2008

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

3.4.2. Fileyeurs à sole de 10 - 12 mètres

<u>Caractéristiques générales</u>: Cette sous-flottille regroupe 42 navires, la moitié de ces navires a un rayon d'action côtier, les autres navires ont un rayon d'action mixte. 1 navire a un rayon d'action large. 5 navires sont immatriculés en Bretagne, 18 navires dans les Pays de la Loire, 7 navires en Poitou-Charentes, et 12 navires en Aquitaine. Le navire moyen a une longueur de 11.7 mètres pour une puissance motrice de 162 kW. Son équipage est composé de 3 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 72 300 € en 2008.

<u>Activité</u>: La sous-flottille utilise en moyenne 1.7 engin par navire, principalement le trémail (100 % des navires) et le filet maillant fixe (47.6 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 2.3 métiers par navire, principalement le trémail à sole (97.6 % des navires, 56.9 % de l'activité totale de la sous-flottille). Les autres métiers sont pratiqués durant moins de 5 % du nombre total de mois actifs de la sous-flottille. Au moins la moitié des navires de la sous-flottille pratique ce métier chaque mois en 2008 (figure 9).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 10.4 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 64.2 % de son chiffre d'affaires. La principale autre espèce débarquée est le bar (7.3 % de la valeur totale débarquée). Les autres espèces débarquées représentent chacune moins de 5 % de la valeur totale débarquée. Le taux de dépendance mensuel à la sole est supérieur à 50 % du chiffre d'affaires mensuel de janvier à octobre (figure 10) et de 30-40 % en novembre-décembre.

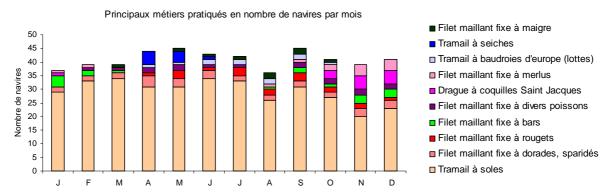


Figure 11. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole de 10 - 12 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

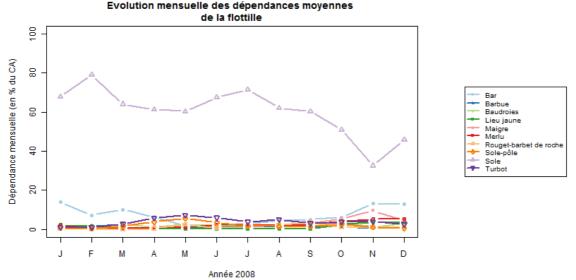


Figure 12. Dépendances mensuelles des fileyeurs sole de 10-12 m aux principales espèces débarquées en 2008

Sources: Vente – DPMA, 2008

Distribution régionale

Fileyeurs à sole de 10 – 12 mètres de Bretagne: Cette sous-flottille regroupe 5 navires. La période durant laquelle au moins la moitié de la sous-flottille pratique le trémail à soles est de 9 mois (figure 11). Les principaux autres métiers pratiqués sont le filet maillant fixe à bars (13 % de l'activité totale de la sous-flottille), le trémail à baudroies (10 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le casier à homards européens (7 % de l'activité totale de la sous-flottille).

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Fileyeurs à sole de 10 – 12 mètres des Pays de la Loire: Cette sous-flottille regroupe 18 navires. La période durant laquelle au moins la moitié de la sous-flottille pratique le trémail à soles est de 10 mois (figure 12). Les principaux autres métiers sont pratiqués durant moins de 5 % du nombre total de mois actifs de la sous-flottille.

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Fileyeurs à sole de 10 – 12 mètres de Poitou-Charentes: Cette sous-flottille regroupe 7 navires. La période durant laquelle au moins la moitié de la sous-flottille pratique le trémail à soles est de 4 mois (figure 13). Les principaux autres métiers pratiqués sont la drague à coquille Saint-Jacques (7 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le trémail à raies (7 % de l'activité totale de la sous-flottille).

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Fileyeurs à sole de 10 – 12 mètres d'Aquitaine: Cette sous-flottille regroupe 12 navires. La période durant laquelle au moins la moitié de la sous-flottille pratique le trémail à soles est de 12 mois (figure 14). Les principaux autres métiers pratiqués sont le filet maillant fixe à dorades et sparidés (15 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le filet maillant fixe à divers poissons (8 % de l'activité totale de la sous-flottille).

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008 Principaux métiers pratiqués en nombre de navires par mois

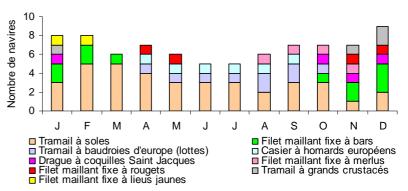


Figure 13. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole de 10 - 12 m de Bretagne en 2008

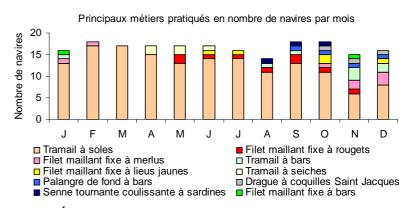


Figure 14. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole de 10 - 12 m des Pays de la Loire en 2008

Principaux métiers pratiqués en nombre de navires par mois

10 Nombre de navires 8 4 2 F Α J S O Ν D M □ Tramail à soles ■ Drague à coquilles Saint Jacques ■ Tramail à raies ☐ Filet maillant fixe à maigre
☐ Tramail à divers poissons □ Tamis à civelles Tramail à seiches ■ Drague à pétoncles bigarrés □ Filet maillant dérivant à dorades, sparidés

Figure 15. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole de 10 - 12 m de Poitou-Charentes en 2008

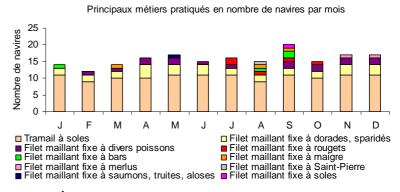


Figure 16. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole de 10 - 12 m d'Aquitaine en 2008

3.4.3. Fileyeurs à sole de 12 – 18 mètres

Caractéristiques générales: Cette sous-flottille regroupe 40 navires. 20 navires ont un rayon d'action mixte, 15 navires ont un rayon d'action côtier, 5 navires ont un rayon d'action large. 12 navires sont immatriculés en Bretagne, 14 navires dans les Pays de la Loire, 3 navires en Poitou-Charentes, et 11 navires en Aquitaine. Le navire moyen a une longueur de 14.6 mètres pour une puissance motrice de 210 kW. Son équipage est composé de 3.7 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 127 000 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 1.5 engin par navire, principalement le trémail (100 % des navires) et le filet maillant fixe (42.5 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 1.8 métier par navire, principalement le trémail à soles (100 % des navires, 71.5 % de l'activité totale de la flottille) et le filet maillant fixe à rougets (22.5 % des navires, 5 % de l'activité totale de la sous-flottille). Au moins la moitié des navires de la sous-flottille pratique ce métier chaque mois en 2008 (figure 15).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 23.9 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 65.9 % de son chiffre d'affaires. La principale autre espèce débarquée est le bar (6 % de la valeur totale débarquée). Les autres espèces débarquées représentent chacune moins de 5 % de la valeur totale débarquée. Le taux de dépendance mensuel à la sole est supérieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel sur toute l'année 2008, et il est supérieur à 50 % du chiffre d'affaires mensuel durant 10 mois (figure 16).

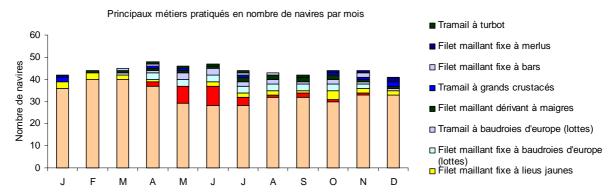


Figure 17. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole de 12 - 18 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

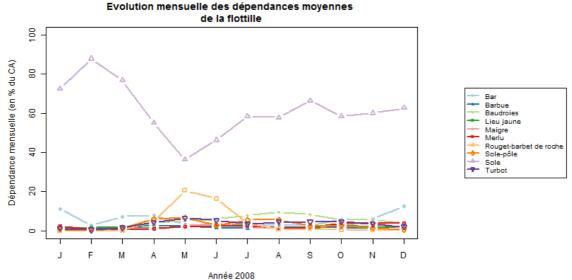


Figure 18. Dépendances mensuelles des fileyeurs sole 12 - 18 m aux principales espèces débarquées en 2008 Sources : Vente - DPMA, 2008

3.4.4. Fileyeurs à sole de 18 – 24 mètres

Caractéristiques générales: Cette sous-flottille regroupe 23 navires. 12 navires ont un rayon d'action large, 10 navires ont un rayon d'action mixte, 1 navire a un rayon d'action côtier. 5 navires sont immatriculés en Bretagne, 12 navires dans les Pays de la Loire, 3 navires en Poitou-Charentes, et 3 navires en Aquitaine. Le navire moyen a une longueur de 20.6 mètres pour une puissance motrice de 348 kW. Son équipage est composé de 5 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 138 200 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 2.4 engin par navire, principalement le trémail (100 % des navires) et le filet maillant fixe (65.2 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 2.6 métiers par navire, principalement le trémail à soles (100 % des navires, 50.5 % de l'activité totale de la sous-flottille), le trémail à baudroies (30.4 % des navires, 11.4 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à merlus (30.4 % des navires, 8.5 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le filet maillant fixe à lieus jaunes (17.4 % des navires, 7.3 % de l'activité totale de la sous-flottille). Le trémail à soles est pratiqué par la sous-flottille principalement de Janvier à Avril et à partir de Novembre (au moins la moitié des navires de la sous-flottille pratique ce métier chaque mois durant cette période figure 17).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 19.9 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 61.5 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont le merlu (6.3 % de la valeur totale débarquée), et la baudroie (5.8 % de la valeur totale débarquée). En 2008, le taux de dépendance mensuel à la sole est supérieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel durant 9 mois, et est supérieur à 50 % du chiffre d'affaires mensuel durant 4 mois (figure 18).

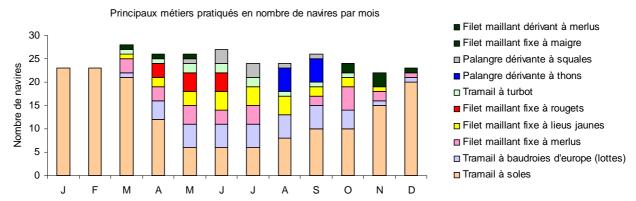


Figure 19. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs sole de 18 - 24 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

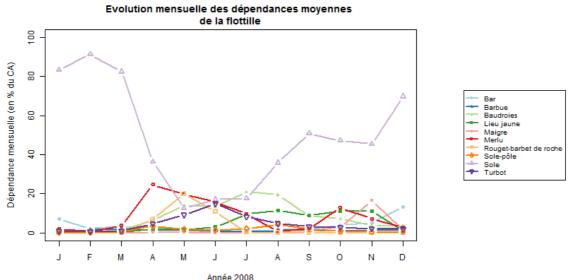


Figure 20. Dépendances mensuelles des fileyeurs sole 18 - 24 m aux principales espèces débarquées en 2008 Sources : Vente - DPMA, 2008

3.4.5. Fileyeurs mixtes inférieurs à 12 mètres

<u>Caractéristiques générales</u>: Cette sous-flottille regroupe 29 navires, 22 navires ont un rayon d'action côtier, 7 navires ont un rayon d'action mixte. 16 navires sont immatriculés en Bretagne, 3 navires dans les Pays de la Loire, 6 navires en Poitou-Charentes et 4 navires en Aquitaine. Le navire moyen a une longueur de 10.7 mètres pour une puissance motrice de 139 kW. Son équipage est composé de 2.4 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 80 600 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 2.5 engins par navire, principalement le trémail (82.8 % des navires) et le filet maillant fixe (72.4 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 3.9 métiers par navire, principalement le trémail à soles (79.3 % des navires, 24 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à divers poissons (20.7 % des navires, 11 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à lieus jaunes (27.6 % des navires, 8 % de l'activité totale de la sous-flottille), le trémail à baudroies (17.2 % des navires, 8 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à rougets (27.6 % des navires, 6 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le filet maillant fixe à bars (27 % des navires, 5 % de l'activité totale de la sous-flottille). Moins de la moitié de la sous-flottille pratique chaque mois le trémail à soles (figure 19).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 1.5 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 14.9 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont le bar (17.5 % de la valeur totale débarquée), le lieu jaune (10.4 % de la valeur totale débarquée), le rouget (7.0 % de la valeur totale débarquée), et la baudroie (6.7 % de la valeur totale débarquée). Le taux de dépendance mensuel à la sole est supérieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel durant 2 mois en 2008 (figure 20).

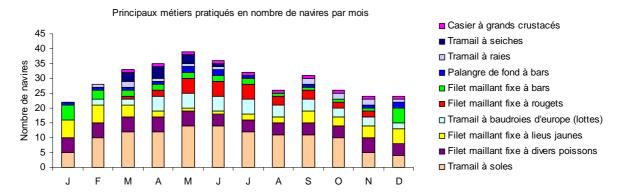


Figure 21. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs mixtes < 12 m en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

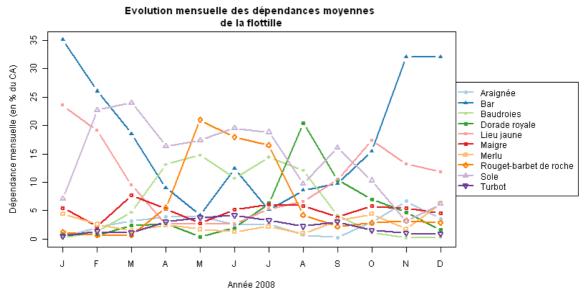


Figure 22. Dépendances mensuelles des fileyeurs mixtes < 12 m aux principales espèces débarquées en 2008 Sources : Vente – DPMA, 2008

Distribution régionale

Fileyeurs mixtes < 12 mètres de Bretagne: Cette sous-flottille regroupe 16 navires. Moins de la moitié des navires pratique chaque mois le trémail à soles (figure 21). Les principaux autres métiers pratiqués sont le filet maillant fixe à divers poissons (17 % de l'activité totale de la sous-flottille), le trémail à baudroies d'Europe (15 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant fixe à lieus jaunes (15 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le filet maillant fixe à rougets (9 % de l'activité totale de la sous-flottille).

Fileyeurs mixtes < 12 mètres de Poitou-Charentes: Cette sous-flottille regroupe 6 navires. La période durant laquelle au moins la moitié des navires pratique le trémail à soles est de 7 mois (figure 22). Les principaux autres métiers pratiqués sont le filet maillant dérivant à maigres (9 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant dérivant à bars (8 % de l'activité totale de la sousflottille), la palangre dérivante à bars (7 % de l'activité totale de la sous-flottille), la drague à coquilles Saint-Jacques (6 % de l'activité totale de la sous-flottille), le trémail à seiches (6 % de l'activité totale de la sous-flottille), la palangre de fond à bars (6 % de l'activité totale de la sous-flottille), la drague à pétoncles bigarrées (5 % de l'activité totale de la sous-flottille), le filet maillant dérivant à dorades et sparidés (5 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le trémail à bars (5 % de l'activité totale de la sous-flottille).

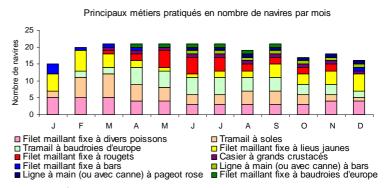


Figure 23. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs mixtes < 12 m de Bretagne en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

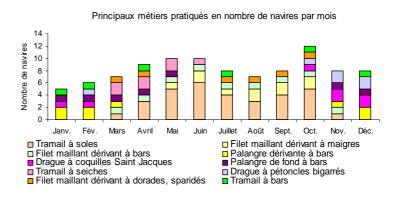


Figure 24. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les fileyeurs mixtes < 12 m de Poitou-Charentes en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

3.4.6. Chalutiers langoustiniers de 12 – 16 mètres

<u>Caractéristiques générales</u>: Cette sous-flottille regroupe 48 navires, 14 navires ont un rayon d'action côtier, 25 navires ont un rayon d'action mixte, 9 navires ont un rayon d'action large. 47 navires sont immatriculés en Bretagne, 1 navire dans les Pays de la Loire. Le navire moyen a une longueur de 14,8 mètres pour une puissance motrice de 242 kW. Son équipage est composé de 3 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 124 900 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 1.1 engins par navire, principalement les chaluts jumeaux (95.8 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 1.7 métier par navire, principalement les chaluts jumeaux à langoustines (93.8 % des navires, 78.0 % de l'activité totale de la sous-flottille) et les chaluts jumeaux à baudroies (39.6 % des navires, 8.5 % de l'activité totale de la sous-flottille) (figure 23). La sole est principalement pêchée par le chalut de fond à panneaux à un navire; ce métier est pratiqué par 2,1 % des navires et représente 0.1 mois d'activité par navire de la sous-flottille en moyenne. Débarquements: La sous-flottille contribue à 2.5 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 7.4 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont la langoustine (61.8 % de la valeur totale débarquée) et la baudroie (10.0 % de la valeur totale débarquée). Le taux de dépendance mensuel à la sole est inférieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel en 2008 (figure 24).

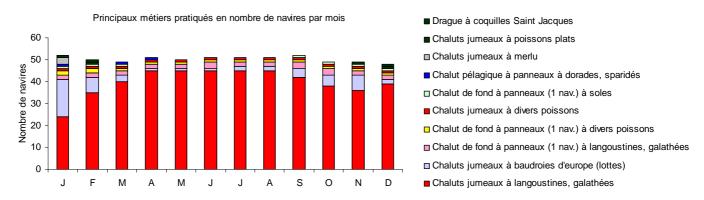


Figure 25. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers langoustiniers de 12 – 16 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

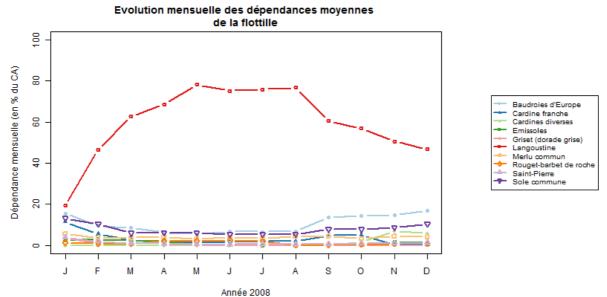


Figure 26. Dépendances mensuelles des chalutiers langoustiniers de 12 – 16 m aux principales espèces débarquées en 2008

Sources: Vente - DPMA, 2008

3.4.7. Chalutiers langoustiniers de 16 – 20 mètres

<u>Caractéristiques générales</u>: Cette sous-flottille regroupe 22 navires, 5 navires ont un rayon d'action côtier, 15 navires ont un rayon d'action mixte, 2 navires ont un rayon d'action large. Tous les navires sont immatriculés en Bretagne. Le navire moyen a une longueur de 16.7 mètres pour une puissance motrice de 307 kW. Son équipage est composé de 4 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 119 000 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 1.5 engins par navire, principalement les chaluts jumeaux (100 % des navires) et le chalut de fond à panneaux à un navire (50 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 2.1 métiers par navire, principalement les chaluts jumeaux à langoustines (100 % des navires, 67.2 % de l'activité totale de la sous-flottille), les chaluts jumeaux à divers poissons (18.2 % des navires, 12.2 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le chalut de fond à panneaux à divers poissons (27.3 % des navires, 5.2 % de l'activité totale de la sous-flottille) (figure 25). Les métiers à soles sont pratiqués durant moins d'un mois d'activité par navire de la sous-flottille en moyenne.

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 1.5 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 8.7 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont la langoustine (56.6 % de la valeur totale débarquée), la baudroie (7.7 % de la valeur totale débarquée) et le merlu (5.4 % de la valeur totale débarquée). Le taux de dépendance mensuel à la sole est inférieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel en 2008 (figure 26).

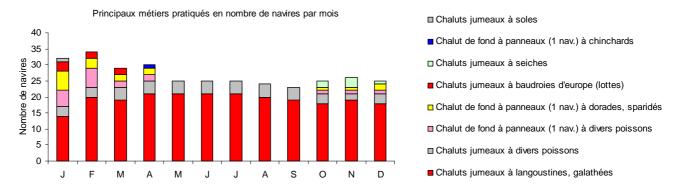


Figure 27. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers langoustiniers de 16 – 20 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

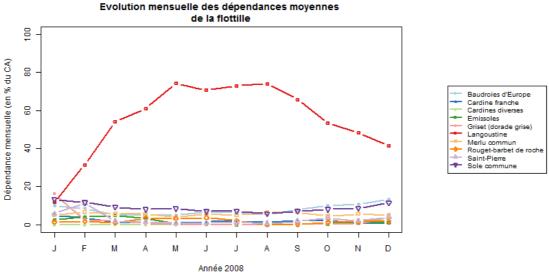


Figure 28. Dépendances mensuelles des chalutiers langoustiniers de 16 - 20 m aux principales espèces débarquées en 2008

Sources: Vente - DPMA, 2008

3.4.8. Chalutiers mixtes inférieurs à 12 mètres

Caractéristiques générales: Cette sous-flottille regroupe 54 navires, 37 navires ont un rayon d'action côtier, 17 navires ont un rayon d'action mixte. 8 navires sont immatriculés en Bretagne, 40 navires dans les Pays de la Loire, 6 navires en Poitou-Charentes. Le navire moyen a une longueur de 10.7 mètres pour une puissance motrice de 119 kW. Son équipage est composé de 2 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 88 400 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 2.1 engins par navire, principalement le chalut de fond à panneaux à un navire (100 % des navires), la drague remorquée par bateau (51.9 % des navires) et le tamis (10.2 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 4.5 métiers par navire, principalement le chalut de fond à panneaux à soles (81.5 % des navires, 25.8 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à seiches (59.3 % des navires, 12.0 % de l'activité totale de la sous-flottille), la drague à coquilles Saint-Jacques (51.9 % des navires, 9.2 % de l'activité totale de la sous-flottille), le tamis à civelles (46.3 % des navires, 8.7 % de l'activité totale de la sous-flottille), et le chalut de fond à panneaux à calmars, encornets et poulpes (38.9 % des navires, 7.3 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à merlus (37.0 % des navires, 5.5 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à divers poissons (9.3 % des navires, 5.3 % de l'activité totale de la sous-flottille) (figure 27).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 3.3 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 24.2 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont la seiche (19.5 % de la valeur totale débarquée), les calmars (7.8 % de la valeur totale débarquée), le merlu (7.5 % de la valeur totale débarquée), le bar (5.3 % de la valeur totale débarquée) et le rouget (5.2 % de la valeur totale débarquée). En moyenne, le taux de dépendance mensuel à la sole est supérieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel durant 10 mois (figure 28).

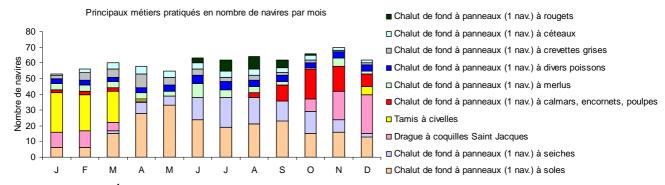


Figure 29. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers mixtes < 12 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

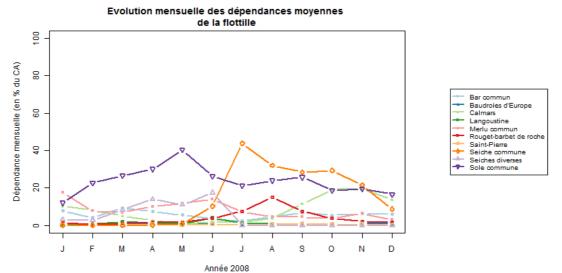


Figure 30. Dépendances mensuelles des chalutiers mixtes < 12 m aux principales espèces débarquées en 2008 Sources : Vente - DPMA, 2008

Distribution régionale

Chalutiers mixtes inférieurs à 12 m de Bretagne: Cette sous-flottille regroupe 8 navires. La période durant laquelle au moins la moitié de la sous-flottille pratique le chalut de fond à panneaux à soles est de 1 mois (figure 29). Les principaux autres métiers pratiqués sont le chalut de fond à panneaux à seiches (13 % de l'activité totale de la sous-flottille), la drague à coquille Saint-Jacques (12 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à langoustines (19 % de l'activité totale de la sous-flottille).

<u>Chalutiers mixtes inférieurs à 12 m des Pays de la Loire</u>: Cette sous-flottille regroupe 40 navires. La période durant laquelle au moins la moitié de la sous-flottille pratique le chalut de fond à panneaux à soles est de 3 mois (figure 30). Le principal autre métier pratiqué est le chalut de fond à panneaux à seiches (14 % de l'activité totale de la sous-flottille).

Chalutiers mixtes inférieurs à 12 m de Poitou-Charentes: Cette sous-flottille regroupe 6 navires. Moins de la moitié de la sous-flottille pratique le chalut de fond à panneaux à soles par mois (figure 31). Les principaux autres métiers pratiqués sont la chalut de fond à panneaux à céteaux (31 % de l'activité totale de la sous-flottille), la drague à coquille Saint-Jacques (13 % de l'activité totale de la sous-flottille), la drague à pétoncles bigarrés (12 % de l'activité totale de la sous-flottille) et le chalut de fond à panneaux à divers poissons (11 % de l'activité totale de la sous-flottille).

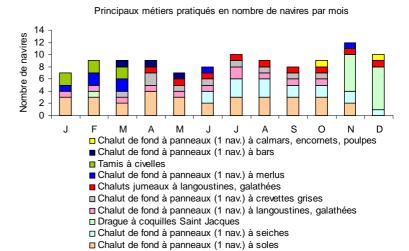


Figure 31. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers mixtes < 12 m de Bretagne en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

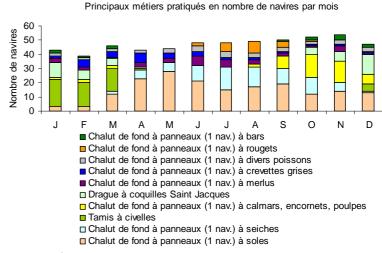


Figure 32. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers mixtes < 12 m des Pays de la Loire en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

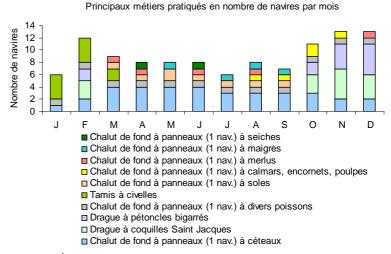


Figure 33. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers mixtes < 12 m de Poitou-Charentes en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

3.4.9. Chalutiers mixtes de 12 – 16 mètres

<u>Caractéristiques générales</u>: Cette sous-flottille regroupe 39 navires, 3 navires ont un rayon d'action côtier, 18 navires ont un rayon d'action mixte, 18 navires ont un rayon d'action large. 7 navires sont immatriculés en Bretagne, 9 navires dans les Pays de la Loire, 19 navires en Poitou-Charentes et 4 navires en Aquitaine. Le navire moyen a une longueur de 14.3 mètres pour une puissance motrice de 238 kW. Son équipage est composé de 3 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 136 700 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 1.4 engins par navire, principalement le chalut de fond à panneaux à un navire (76.9 % des navires) et les chaluts jumeaux (29.0 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 3.7 métiers par navire, principalement le chalut de fond à panneaux à soles (41 % des navires, 15.3 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à calmars, encornets et poulpes (56.4 % des navires, 13.5 % de l'activité totale de la sous-flottille), les chaluts jumeaux à langoustines (35.9 % des navires, 13.1 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à soles (23.1 % des navires, 9.7 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à divers poissons (23.1 % des navires, 9.3 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à céteaux (17.9 % des navires, 5.8 % de l'activité totale de la sous-flottille) et les chaluts jumeaux à calmars, encornets et poulpes (17.9 % des navires, 5.5 % de l'activité totale de la sous-flottille) (figure 32).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 4.5 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 14.0 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont la langoustine (14.9 % de la valeur totale débarquée), le calmar (11.5 % de la valeur totale débarquée), le merlu (8.0 % de la valeur totale débarquée), la seiche (7.1 % de la valeur totale débarquée), la baudroie (6.6 % de la valeur totale débarquée) et le bar (5.2 % de la valeur totale débarquée). En moyenne, le taux de dépendance mensuel à la sole est supérieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel durant 2 mois (figure 33).

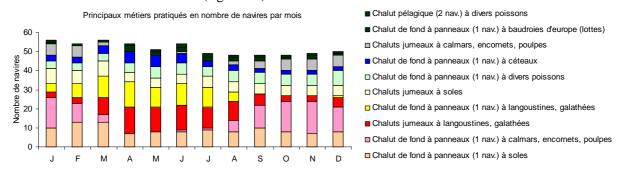


Figure 34. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers mixtes de 12 – 16 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

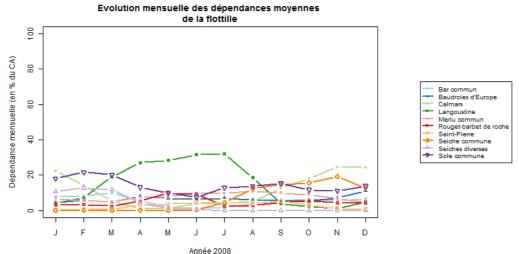


Figure 35. Dépendances mensuelles des chalutiers mixtes 12 – 16 m aux principales espèces débarquées Sources : Vente – DPMA, 2008

3.4.10. Chalutiers mixtes de 16 – 20 mètres

<u>Caractéristiques générales</u>: Cette sous-flottille regroupe 44 navires, 4 navires ont un rayon d'action côtier, 22 navires ont un rayon d'action mixte, 18 navires ont un rayon d'action large. 7 navires sont immatriculés en Bretagne, 17 navires dans les Pays de la Loire, 13 navires en Poitou-Charentes, 7 navires en Aquitaine. Le navire moyen a une longueur de 17.6 mètres pour une puissance motrice de 326 kW. Son équipage est composé de 4 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 127 600 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 1.4 engin par navire, principalement le chalut de fond à panneaux à un navire (79.5 % des navires) et les chaluts jumeaux (47.7 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 3.9 métiers par navire, principalement le chalut de fond à panneaux à soles (47.7 % des navires, 14.6 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à calmars (45.5 % des navires, 13.8 % de l'activité totale de la sous-flottille), les chaluts jumeaux à langoustines (38.6 % des navires, 11.6 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à langoustine (29.5 % des navires, et 7.3 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à divers poissons (20.5 % des navires, 7.1 % de l'activité totale de la sous-flottille) et les chaluts jumeaux à baudroies (20.5 % des navires, 5.4 % de l'activité totale de la sous-flottille) (figure 34).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 5.3 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 12.9 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont la langoustine (16.1 % de la valeur totale débarquée), le calmar (10.5 % de la valeur totale débarquée), la seiche (9.0 % de la valeur totale débarquée), la baudroie (8.9 % de la valeur totale débarquée), le bar (7.1 % de la valeur totale débarquée) et le merlu (5.8 % de la valeur totale débarquée). Le taux de dépendance mensuel à la sole est inférieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel durant 11 mois (figure 35).

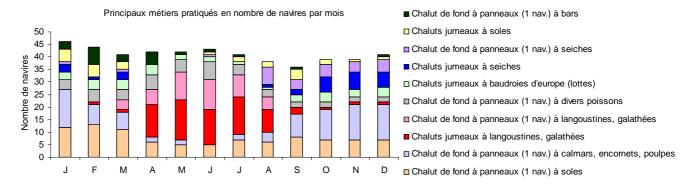


Figure 36. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers mixtes de 16 - 20 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

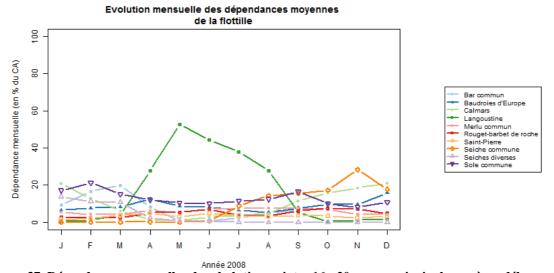


Figure 37. Dépendances mensuelles des chalutiers mixtes 16 - 20 m aux principales espèces débarquées Sources : Vente - DPMA, 2008

3.4.11. Chalutiers mixtes supérieurs à 20 mètres

<u>Caractéristiques générales</u>: Cette sous-flottille regroupe 17 navires, 1 navires a un rayon d'action mixte, 16 navires ont un rayon d'action large. 5 navires sont immatriculés en Bretagne, 9 navires dans les Pays de la Loire, 1 navire en Poitou-Charentes et 2 navires en Aquitaine. Le navire moyen a une longueur de 23.8 mètres pour une puissance motrice de 451 kW. Son équipage est composé de 5 marins en moyenne. Le chiffre d'affaires annuel moyen par marin est de 173 500 € en 2008.

Activité: La sous-flottille utilise en moyenne 1.5 engin par navire, principalement les chaluts jumeaux (88.2 % des navires) et le chalut de fond à panneaux à un navire (35.3 % des navires). La sous-flottille pratique en moyenne 3.1 métiers par navire, principalement les chaluts jumeaux à baudroie (64.7 % des navires, 39.7 % de l'activité totale de la sous-flottille), les chaluts jumeaux à sole (29.4 % des navires, 11.6 % de l'activité totale de la sous-flottille), le chalut de fond à panneaux à baudroie (23.5 % des navires, 9.8 % de l'activité totale de la sous-flottille), les chaluts jumeaux à langoustine (23.5 % des navires, 8.5 % de l'activité totale de la sous-flottille) et les chaluts jumeaux à seiche (35.3 % des navires, 7.6 % de l'activité totale de la sous-flottille) (figure 36).

<u>Débarquements</u>: La sous-flottille contribue à 2.1 % des débarquements totaux de sole du golfe de Gascogne et dépend de la sole à 7.5 % de son chiffre d'affaires. Les principales autres espèces débarquées sont la baudroie (31.1 % de la valeur totale débarquée), la cardine franche (5.9 % de la valeur totale débarquée), le calmar (5.6 % de la valeur totale débarquée), et la langoustine (5.3 % de la valeur totale débarquée). Le taux de dépendance mensuel à la sole est inférieur à 20 % du chiffre d'affaires mensuel sur tout la période 2008 (figure 37).

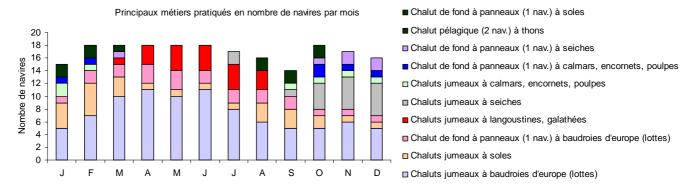


Figure 38. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les chalutiers mixtes > 20 m en 2008 Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

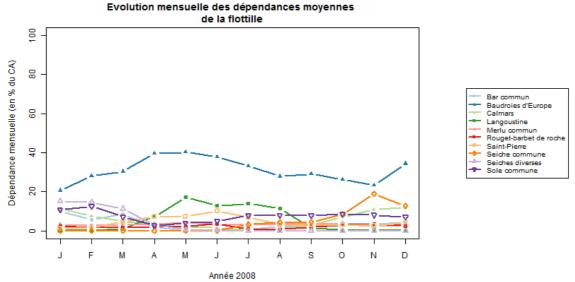


Figure 39. Dépendances mensuelles des chalutiers mixtes > 20 m aux principales espèces débarquées en 2008

Sources: Vente - DPMA, 2008

4. Capacité de report d'effort des fileyeurs selon la région d'activité et la stratégie de pêche

Cette partie présente les principaux métiers pratiqués par les navires identifiés arts dormants selon la typologie Ifremer dans le golfe de Gascogne dont les capacités de pêche sont proches de celles des fileyeurs identifiés. Cette analyse pourra permettre ainsi d'identifier les éventuelles possibilités de report d'effort des fileyeurs vers d'autres métiers que ceux pratiqués par les navires de ces flottilles.

Les navires pratiquant les arts dormants en 2008 dans la pêcherie de sole du golfe de Gascogne ont été sélectionnés selon les critères suivants :

- Immatriculation des navires dans le golfe de Gascogne (divisions CIEM VIII a, b)
- Navires identifiés arts dormants selon la typologie Ifremer
- Navires ayant pêché au moins une fois dans le golfe de Gascogne en 2008 et ayant un taux de fréquentation du golfe de Gascogne supérieur à 50 % : ce taux élevé a été choisi afin de pouvoir cibler les navires qui opèrent principalement dans le golfe de Gascogne.

Pour les classes de longueur regroupant des fileyeurs de moins de 12 mètres, qui ont un rayon d'action principalement côtier, on analyse par région les métiers pratiqués par les navires dormants afin de prendre en compte les éventuelles spécificités en termes de pratiques et de disponibilités des ressources. On rappelle que seule la capacité de report d'effort des sous-flottilles par classes de longueur d'une région d'au moins 5 navires est étudiée.

Cette partie présente pour chaque sous-flottille de fileyeurs identifiée :

- <u>L'évolution mensuelle des principaux métiers pratiqués par les navires dormants (en nombre de navires par mois par métier)</u>: les navires dormants sont de classe de longueur et, le cas échéant, de région identiques à celles de la sous-flottille
- Pour chaque art dormant identifié, on donne :
 - le pourcentage de navires dormants qui le pratique et le nombre de mois passés sur ce métier par ces navires
 - le pourcentage de navires de la sous-flottille qui le pratique et le nombre moyen de mois passés sur ce métier **par la sous-flottille** (nombre total de mois passés sur ce métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille). L'activité d'un métier est ainsi analysée à l'échelle de la sous-flottille, et non à l'échelle du navire.
- L'évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (pourcentage de navires pratiquant le métier dans le mois dans le nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année). On donne :
 - pour la sous-flottille: l'évolution mensuelle de l'intensité d'activité du trémail à soles
 - pour les navires dormants : l'évolution mensuelle de l'intensité d'activité des dix principaux arts dormants

Cette analyse permettra d'identifier les éventuels métiers substituables et complémentaires à la pêche de sole par les fileyeurs de la pêcherie.

A ce stade du travail, cette analyse a pour objectif d'appuyer les discussions entre les partenaires du projet autour des métiers substituables et complémentaires à la pêche de sole pour les fileyeurs. Il sera ensuite intéressant, lorsqu'un ou des métiers substituables et/ou complémentaires auront été dégagés par les partenaires pour chaque sous-flottille de fileyeurs, de comparer les revenus substituables en calculant pour chaque métier la Valeur Ajoutée/homme/jour de mer.

4.1. Analyse des capacités de report des fileyeurs à sole < 10 m

4.1.1. Bretagne

On comptait 259 navires dormants inférieurs à 10 mètres en Bretagne en 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Trémail à soles
- Casier à bouquets
- Casier à grands crustacés
- Filet maillant fixe à merlus
- Filet maillant fixe à rougets
- Filet maillant fixe à divers poissons
- Diverses palangres à bars
- Palangre de fond à bars
- Ligne traînante à bars
- Plongée en apnée à palourdes

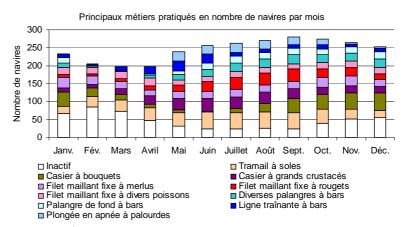


Figure 40. Évolution mensuelle des principaux métiers pratiqués par les navires dormants < 10 mètres de Bretagne en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 10. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

	Navires dormants	< 10 m Bretagne	Fileyeurs sole <	< 10 m Bretagne
Métier	% du nombre total	Nombre de mois	% du nombre total	Nombre de mois
Metter	de navires	moyen d'activité	de navires	moyen d'activité *
Trémail à soles	29,3	5,6	94,4	7,7
Casier à bouquets	23,6	5,1	5,6	0,2
Casier à grands crustacés	16,6	6,5	/	/
Filet maillant fixe à merlus	15,8	6,4	33,3	1,6
Filet maillant fixe à rougets	22,4	4,2	66,7	2,3
Filet maillant fixe à divers poissons	12,4	6,5	16,7	0,8
Diverses palangres à bars	14,3	5,4	/	/
Palangre de fond à bars	12,4	5,0	5,6	0,2
Ligne traînante à bars	12,7	4,7	/	/
Plongée en apnée à palourdes	10,8	5,2	/	/

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 11. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	О	N	D
Fileyeurs sole < 10 m Bretagne	Trémail à soles	33	56	50	61	78	83	89	78	83	78	50	33
	Trémail à soles	25	38	42	46	51	62	62	61	62	51	34	25
	Casier à bouquets	67	39	25	16	11	3	18	39	62	69	75	80
	Casier à grands crustacés	28	23	40	56	74	81	72	72	65	44	49	44
	Filet maillant fixe à merlus	68	56	46	41	46	49	54	49	49	66	66	46
Novimos	Filet maillant fixe à rougets	14	12	12	21	31	47	59	57	60	43	41	26
Navires dormants < 10	Filet maillant fixe à divers poissons	66	56	63	63	44	47	50	50	47	53	53	59
m Bretagne	Diverses palangres à bars	30	8	3	24	43	54	62	65	68	59	59	65
	Palangre de fond à bars	53	9	6	13	28	53	59	56	56	50	56	59
	Ligne traînante à bars	24	12	36	61	88	76	33	27	27	33	24	30
	Plongée en apnée à palourdes	0	0	0	0	86	89	89	89	79	61	14	11
	Pêche à pied à pouces pied	29	29	47	76	88	82	76	53	47	71	76	76

Légende : Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier : blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.1.2. Pays de la Loire

On comptait 79 navires dormants inférieurs à 10 mètres dans les Pays de la Loire en 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Palangre de fond à bars
- Casier à bouquets
- Tramail à soles
- Palangre de fond à congres
- Casier à homards européens
- Diverses palangres à bars
- Casier à grands crustacés
- Ligne à main (ou avec canne) à bars
- Palangre de fond à lieus jaunes
- Palangre dérivante à bars

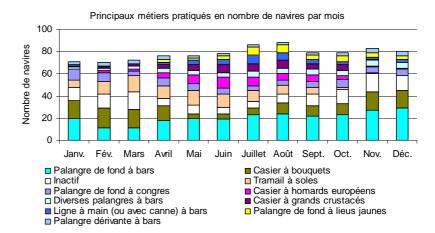


Figure 41. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants < 10 mètres des Pays de la Loire en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 12. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

	Navires dormants Lo	< 10 m Pays de la ire	Fileyeurs sole < 10 m Pays de la Loir					
Métier	% du nombre total de navires	Nombre de mois moyen d'activité	% du nombre total de navires	Nombre de mois moyen d'activité *				
Palangre de fond à bars	48,1	6,5	60	1,6				
Casier à bouquets	27,8	6,4	20	0,8				
Tramail à soles	27,8	4,3	100	6,2				
Palangre de fond à congres	20,3	4,4	40	0,8				
Casier à homards européens	15,2	4,3	/	/				
Diverses palangres à bars	7,6	8,2	/	/				
Casier à grands crustacés	8,9	6,3	/	/				
Ligne à main (ou avec canne) à bars	12,7	4,0	/	/				
Palangre de fond à lieus jaunes	11,4	4,2	20	0,4				
Palangre dérivante à bars	5,1	8,3	/	/				

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille *Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 13. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	О	N	D
Fileyeurs sole < 10 m Pays de la Loire	Tramail à soles	60	80	100	100	80	40	40	40	40	20	20	0
	Palangre de fond à bars	53	29	29	47	53	50	61	63	58	61	71	76
	Casier à bouquets	73	82	77	59	18	23	27	45	41	45	77	73
	Tramail à soles	27	50	64	50	59	55	45	36	27	9	5	0
Massiusa	Palangre de fond à congres	63	50	25	44	38	31	25	25	31	44	31	38
Navires dormants < 10	Casier à homards européens	0	17	17	42	67	83	67	50	50	25	8	8
m Pays de la	Diverses palangres à bars	33	33	50	67	67	67	83	83	83	83	83	83
Loire	Casier à grands crustacés	14	14	29	43	71	100	100	100	71	71	14	0
<u> </u>	Ligne à main (ou avec canne) à bars	10	10	0	20	40	50	80	70	40	30	20	30
	Palangre de fond à lieus jaunes	0	0	0	33	22	33	78	78	44	56	44	33
	Palangre dérivante à bars	75	75	75	75	50	50	50	50	50	75	100	100

Légende: Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier: blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.2. Analyse des capacités de report des fileyeurs à sole de 10 - 12 m

4.2.1. Bretagne

On comptait 35 navires dormants de 10 - 12 mètres en Bretagne en 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Tramail à baudroies d'Europe
- Filet maillant fixe à lieus jaunes
- Tramail à soles
- Palangre de fond à congres
- Casier à grands crustacés
- Chalut de fond à panneaux (1 nav.)
- à Lançons (appât)
- Diverses palangres à bars
- Filet maillant fixe à bars
- Filet maillant fixe à rougets
- Filet maillant fixe à divers poissons

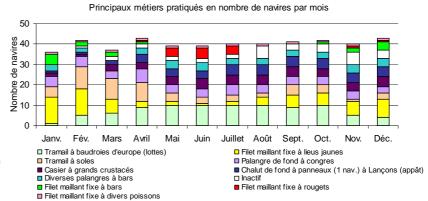


Figure 42. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants de 10 - 12 mètres de Bretagne en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 14. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

	Navires dormants	10 - 12 m Bretagne	Fileyeurs sole 1	0 - 12 m Bretagne
Métier	% du nombre	Nombre de mois	% du nombre	Nombre de mois
Mettel	total de navires	moyen d'activité	total de navires	moyen d'activité *
Tramail à baudroies d'Europe	37,1	6,8	40	1,8
Filet maillant fixe à lieus jaunes	40,0	5,2	20	0,4
Tramail à soles	40,0	4,3	100	7,4
Palangre de fond à congres	25,7	5,9	/	/
Casier à grands crustacés	14,3	9,2	/	/
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à Lançons (appât)	14,3	9,2	/	/
Diverses palangres à bars	11,4	9,0	/	/
Filet maillant fixe à bars	17,1	2,8	60	2,2
Filet maillant fixe à rougets	17,1	2,7	20	0,8
Filet maillant fixe à divers poissons	2,9	12,0	/	/

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 15. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

	<u> </u>	J	F	M	A	M	J	J	A	S	О	N	D
Fileyeurs sole 10-12 m Bretagne	Tramail à soles	60	100	100	80	60	60	60	40	60	60	20	40
	Tramail à baudroies d'Europe	8	38	46	69	77	77	77	77	69	77	38	31
	Filet maillant fixe à lieus jaunes	93	93	50	21	14	7	14	29	43	43	50	64
	Tramail à soles	36	79	71	64	29	21	21	14	36	29	7	21
Navires	Palangre de fond à congres	56	56	44	78	44	44	56	44	44	44	44	33
dormants 10	Casier à grands crustacés	40	20	60	60	80	100	100	100	100	80	80	100
- 12 m Bretagne	Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à Lançons (appât)	20	20	40	80	80	80	100	100	100	100	100	100
<u>Bretagne</u>	Diverses palangres à bars	75	50	0	75	100	100	75	75	75	75	100	100
	Filet maillant fixe à bars	83	33	33	17	0	0	0	0	0	17	33	67
	Filet maillant fixe à rougets	0	0	0	17	67	83	67	0	0	0	17	17
	Filet maillant fixe à divers poissons	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Légende : Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier : blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.2.2. Pays de la Loire

On comptait 35 navires dormants de 10 – 12 mètres dans les Pays de la Loire en 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Tramail à soles
- Casier à bouquets
- Palangre de fond à merlans
- Palangre de fond à congres
- Palangre de fond à bars
- Casier à grands crustacés
- Ligne à main (ou avec canne) à bars
- Diverses palangres à bars
- Casier à homards européens
- Mytiliculture

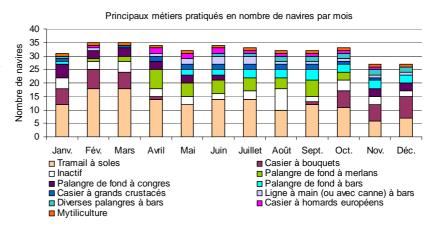


Figure 43. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants de 10 - 12 mètres des Pays de la Loire en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 16. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

	Navires dormants 1	0 - 12 m Pays de la	Fileyeurs sole 10 - 12 m Pays de la					
	Lo	oire	L	oire				
Métier	% du nombre	Nombre de mois	% du nombre	Nombre de mois				
Metiei	total de navires	moyen d'activité	total de navires	moyen d'activité *				
Tramail à soles	57,1	7,4	100	8,4				
Casier à bouquets	25,7	4,6	5,6	0,1				
Palangre de fond à merlans	20,0	5,4	/	/				
Palangre de fond à congres	20,0	3,6	5,6	0,1				
Palangre de fond à bars	17,1	4,0	11,1	0,2				
Casier à grands crustacés	5,7	8,0	/	/				
Ligne à main (ou avec canne) à bars	8,6	5,0	/	/				
Diverses palangres à bars	5,7	6,5	/	/				
Casier à homards européens	5,7	6,0	/	/				
Mytiliculture	2,9	12,0	/	/				

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 17. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

pratiquant le metter dans rannée)													
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	О	N	D
Fileyeurs sole 10-12 m Pays de la Loire	Tramail à soles	72	94	94	83	72	78	78	61	72	61	33	44
	Tramail à soles	60	90	90	70	60	70	70	50	60	55	30	35
	Casier à bouquets	67	78	67	11	0	0	0	0	11	67	67	89
	Palangre de fond à merlans	0	14	29	100	71	71	71	57	86	43	0	0
NT	Palangre de fond à congres	71	43	43	43	43	29	0	0	0	0	43	43
Navires dormants 10 -	Palangre de fond à bars	17	0	0	0	33	33	50	50	67	50	50	50
12 m Pays de la	Casier à grands crustacés	50	0	50	100	100	100	100	100	100	50	50	0
Loire	Ligne à main (ou avec canne) à bars	0	33	0	33	67	100	100	33	33	33	33	33
	Diverses palangres à bars	50	0	0	0	0	50	50	100	100	100	100	100
	Casier à homards européens	0	50	0	100	100	100	50	50	50	50	50	0
	Mytiliculture	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Légende: Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier: blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.2.3. Poitou – Charentes

On comptait 24 navires dormants de 10 – 12 mètres en Poitou-Charentes en 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Palangre dérivante à bars
- Tramail à soles
- Palangre de fond à bars
- Filet maillant dérivant à maigres
- Casier à bouquets
- Palangre de fond à congres
- Filet maillant dérivant à dorades, sparidés
- Palangre de fond à maigres
- Casier à grands crustacés
- Casier à homards européens

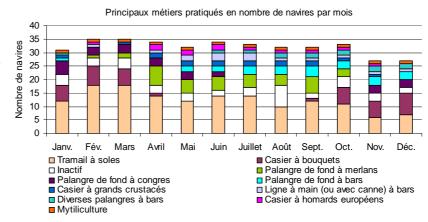


Figure 44. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants de 10 - 12 mètres de Poitou-Charentes en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 18. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

	Navires dormants	10 - 12 m Poitou-	Fileyeurs sole 10 - 12 m Poitou-					
	Char	entes	Charentes					
Métier	% du nombre	Nombre de mois	% du nombre	Nombre de mois				
Metter	total de navires moyen d'activité		total de navires	moyen d'activité *				
Palangre dérivante à bars	41,7	8,5	/	/				
Tramail à soles	54,2	5,1	85,7	5,4				
Palangre de fond à bars	16,7	9,3	/	/				
Filet maillant dérivant à maigres	25,0	5,5	/	/				
Casier à bouquets	20,8	5,4	/	/				
Palangre de fond à congres	12,5	4,7	/	/				
Filet maillant dérivant à dorades, sparidés	12,5	4,3	14,3	0,6				
Palangre de fond à maigres	12,5	3,7	/	/				
Casier à grands crustacés	4,2	10,0	/	/				
Casier à homards européens	4,2	10,0	/	/				
Palangre dérivante à bars	41,7	8,5	/	/				

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 19. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Fileyeurs sole 10-12 m Poitou- Charentes	Tramail à soles	29	29	29	29	57	86	71	57	57	43	29	29
	Palangre dérivante à bars	90	90	70	50	50	50	50	60	70	80	90	100
	Tramail à soles	15	15	38	62	92	92	62	31	31	31	23	15
	Palangre de fond à bars	50	50	100	100	100	50	50	75	75	75	100	100
	Filet maillant dérivant à maigres	17	33	33	50	67	67	50	67	67	67	17	17
Navires dormants	Casier à bouquets	80	80	60	60	20	20	20	20	20	40	40	80
<u>10 - 12 m Poitou-</u>	Palangre de fond à congres	67	33	33	67	33	33	33	33	33	33	33	33
Charentes	Filet maillant dérivant à dorades, sparidés	0	0	33	33	0	0	67	100	100	100	0	0
	Palangre de fond à maigres	0	0	0	33	33	100	100	33	33	33	0	0
	Casier à grands crustacés	0	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	0
	Casier à homards européens	0	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	0

Légende : Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier : blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.2.4. Aquitaine

On comptait 29 navires dormants de 10 – 12 mètres en Aquitaine en 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Tramail à soles
- Filet maillant fixe à dorades, sparidés
- Filet maillant fixe à divers poissons
- Palangre de fond à merlus
- Filet maillant fixe à merlus
- Filet maillant fixe à maigre
- Filet maillant fixe à bars
- Filet maillant fixe à rougets
- Casier à bouquets
- Palangre calée flottante à bars

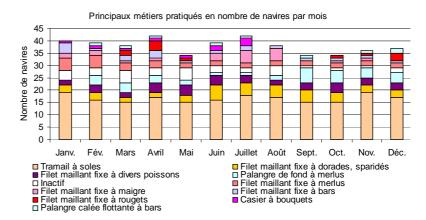


Figure 45. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants de 10 - 12 mètres d'Aquitaine en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 20. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

			1 1						
		nants 10 - 12 m nitaine	Fileyeurs sole 10 - 12 m Aquitaine						
Métier	% du nombre	Nombre de mois	% du nombre	Nombre de mois					
Wetter	total de navires	moyen d'activité	total de navires	moyen d'activité *					
Tramail à soles	75,9	9,0	100	10,4					
Filet maillant fixe à dorades, sparidés	37,9	4,0	41,7	2,5					
Filet maillant fixe à divers poissons	20,7	6,2	16,7	1,3					
Palangre de fond à merlus	20,7	6,0	/	/					
Filet maillant fixe à merlus	27,6	4,0	8,3	0,2					
Filet maillant fixe à maigre	34,5	2,1	16,7	0,3					
Filet maillant fixe à bars	20,7	3,2	25,0	0,3					
Filet maillant fixe à rougets	17,2	2,4	16,7	0,4					
Casier à bouquets	10,3	3,3	/	/					
Palangre calée flottante à bars	6.9	4.5	/	/					

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 21. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

-		J	F	M	A	M	J	J	A	S	О	N	D
Fileyeurs sole 10- 12 m Aquitaine	Tramail à soles	92	75	83	83	92	92	92	75	92	83	92	92
	Tramail à soles	86	73	68	77	68	73	82	77	68	68	86	77
	Filet maillant fixe à dorades, sparidés	27	27	18	18	27	55	45	45	45	36	27	27
	Filet maillant fixe à divers poissons	33	50	33	67	67	67	50	33	50	67	50	50
Navires dormants	Palangre de fond à merlus	0	67	67	50	33	17	17	33	100	83	67	67
<u>10 - 12 m</u>	Filet maillant fixe à merlus	63	63	38	38	25	25	25	25	25	25	25	25
<u>Aquitaine</u>	Filet maillant fixe à maigre	20	20	10	10	0	30	50	50	0	10	10	0
	Filet maillant fixe à bars	67	17	33	50	17	17	33	17	17	17	17	17
	Filet maillant fixe à rougets	0	0	40	80	20	0	0	0	0	20	20	60
	Casier à bouquets	33	33	33	33	33	67	100	0	0	0	0	0
	Palangre calée flottante à bars	0	50	50	50	0	50	50	0	50	0	50	100

Légende: Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier: blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.3. Analyse des capacités de report des fileyeurs à sole de 12 – 18 mètres

On comptait 51 navires dormants de 12 – 18 mètres en 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Tramail à soles
- Filet maillant fixe à lieus jaunes
- Casier à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)
- Filet maillant fixe à rougets
- Filet maillant fixe à merlus
- Tramail à baudroies d'Europe
- Palangre de fond à congres
- Tramail à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)
- Filet maillant dérivant à maigres
- Palangre de fond à bars

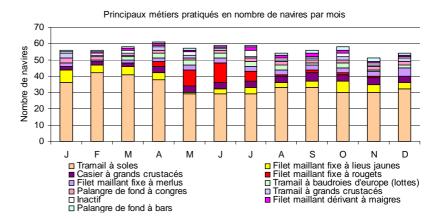


Figure 46. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants de 12 – 18 mètres en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 22. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

	Navires dorma	ants 12 - 18 m	Fileyeurs so	ole 12 – 18 m
Métier	% du nombre	Nombre de mois	% du nombre	Nombre de mois
Wetter	total de navires	moyen d'activité	total de navires	moyen d'activité *
Tramail à soles	84	9	100	10,0
Filet maillant fixe à lieus jaunes	24	4	17,5	0,6
Casier à grands crustacés	10	9	/	,
(Araignée, Tourteau, Homard)	10	9	/	/
Filet maillant fixe à rougets	24	3	22,5	0,7
Filet maillant fixe à merlus	18	4	7,5	0,1
Tramail à baudroies d'Europe	10	5	10	0,4
Palangre de fond à congres	6	8	/	/
Tramail à grands crustacés	10	4	10	0.2
(Araignée, Tourteau, Homard)	10	4	10	0,2
Filet maillant dérivant à maigres	4	8	5	0,4
Palangre de fond à bars	4	8	2,5	0,1

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 23. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

-	pranquint i	T					т	т	Α.	C		NT	
		J	F	M	Α	M	J	J	Α	S	O	N	D
Fileyeurs sole 12 – 18 m	Tramail à soles	90	100	100	93	73	70	70	80	80	75	83	83
	Tramail à soles	84	98	95	88	67	67	67	77	77	70	70	74
	Filet maillant fixe à lieus jaunes	67	42	42	33	8	25	33	25	33	58	42	33
	Casier à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)	40	40	40	80	80	80	80	80	100	80	80	80
NI. Inc.	Filet maillant fixe à rougets	0	0	0	25	83	100	50	8	17	8	8	0
Navires	Filet maillant fixe à merlus	22	11	22	22	33	33	33	33	33	33	33	56
<u>dormants 12 –</u> 18 m	Tramail à baudroies d'Europe	0	0	40	60	60	60	60	60	20	60	20	40
<u>10 III</u>	Palangre de fond à congres	100	67	33	67	33	67	67	67	67	67	67	67
	Tramail à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)	60	20	20	40	40	20	20	20	20	40	20	40
	Filet maillant dérivant à maigres	0	50	50	50	50	50	100	100	100	100	50	50
	Palangre de fond à bars	50	50	50	50	50	50	50	50	100	100	100	50

Légende: Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier: blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.4. Analyse des capacités de report des fileyeurs à sole de 18 – 24 mètres

On comptait 33 navires dormants de 18 – 24 mètres en 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Tramail à soles
- Filet maillant fixe à merlus
- Tramail à baudroies d'Europe
- Filet maillant fixe à lieus jaunes
- Casier à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)
- Filet maillant fixe à baudroies d'Europe
- Palangre dérivante à squales
- Palangre dérivante à thons
- Palangre de fond à congres
- Filet maillant fixe à maigre

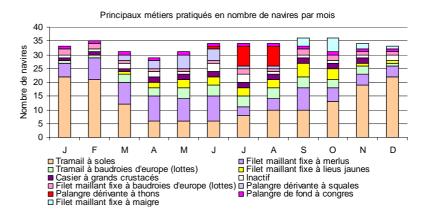


Figure 47. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants de 18 – 24 mètres en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 24. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

	Navires dorma	ants 18 – 24 m	Fileyeurs s	ole 18 -24 m
Métier	% du nombre	Nombre de mois	% du nombre	Nombre de mois
Wetlei	total de navires	moyen d'activité	total de navires	moyen d'activité *
Tramail à soles	67	7	100	7,0
Filet maillant fixe à merlus	42	5	30,4	1,2
Tramail à baudroies d'Europe	18	6	30,4	1,6
Filet maillant fixe à lieus jaunes	24	3	17,4	1,0
Casier à grands crustacés	6	10	/	,
(Araignée, Tourteau, Homard)	U	10	,	/
Filet maillant fixe à baudroies	9	6	/	/
d'Europe		· ·	,	,
Palangre dérivante à squales	15	3	13,0	0,4
Palangre dérivante à thons	24	2	26,1	0,4
Palangre de fond à congres	3	12	/	/
Filet maillant fixe à maigre	15	2	13,0	0,3

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille *Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 25. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	О	N	D
Fileyeurs sole 18 -24 m	Tramail à soles	100	100	91	52	26	26	26	35	43	43	65	87
	Tramail à soles	100	95	55	27	27	27	36	45	45	59	86	100
	Filet maillant fixe à merlus	36	57	57	64	57	64	21	29	57	36	29	29
	Tramail à baudroies d'Europe	17	17	50	50	67	67	67	67	67	50	50	17
	Filet maillant fixe à lieus jaunes	0	0	13	25	38	38	38	38	63	50	13	13
Navires dormants 18 -	Casier à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)	50	50	50	100	100	100	100	100	100	100	100	0
<u>24 m</u>	Filet maillant fixe à baudroies d'Europe	67	67	33	33	33	33	67	33	67	67	33	33
	Palangre dérivante à squales	0	0	40	60	100	80	20	20	0	0	0	0
	Palangre dérivante à thons	0	0	0	0	0	13	88	88	0	0	0	0
	Palangre de fond à congres	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Filet maillant fixe à maigre	0	0	0	0	0	0	0	0	60	100	40	20

Légende : Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier : blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.5. Analyse des capacités de report des fileyeurs mixtes < 12 mètres

4.5.1. Bretagne

On comptait 294 navires dormants inférieurs à 12 mètres en Bretagne 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Tramail à soles
- Casier à bouquets
- Casier à grands crustacés
- Filet maillant fixe à merlus
- Filet maillant fixe à rougets
- Filet maillant fixe à divers poissons
- Diverses palangres à bars
- Palangre de fond à bars
- Ligne traînante à bars
- Plongée en apnée à palourdes

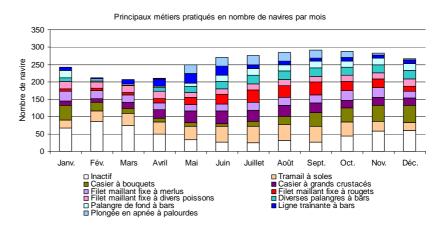


Figure 48. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants inférieurs à 12 mètres de Bretagne en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 26. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

	Navires dormants	s < 12 m Bretagne	Fileyeurs mixte	s < 12 m Bretagne
Métier	% du nombre	Nombre de mois	% du nombre	Nombre de mois
Metter	total de navires	moyen d'activité	total de navires	moyen d'activité *
Tramail à soles	42,3	5,4	62	2,8
Casier à bouquets	34,5	4,9	/	/
Casier à grands crustacés	22,7	6,6	6	0,6
Filet maillant fixe à merlus	22,7	6,2	6	0,1
Filet maillant fixe à rougets	30,9	4,3	38	1,6
Filet maillant fixe à divers poissons	17,5	6,4	31	2,9
Diverses palangres à bars	20,6	5,3	/	/
Palangre de fond à bars	18,0	4,8	6	0,3
Ligne traînante à bars	17,5	4,9	/	/
Plongée en apnée à palourdes	14,9	5,3	/	/

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille **Sources: Activité - IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 27. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires

pratiquant le métier dans l'année)

	pratiquant le metier dans l'année)												
		J	F	M	Α	M	J	J	A	S	O	N	D
Fileyeurs mixtes < 12 m Bretagne	Trémail à soles	13	38	44	31	25	19	19	25	25	19	13	6
	Tramail à soles	29	38	41	44	48	57	57	56	57	49	34	28
	Casier à bouquets		36	22	16	16	10	22	36	57	63	70	75
	Casier à grands crustacés	30	25	41	57	75	82	73	73	66	45	50	45
	Filet maillant fixe à merlus	64	52	45	41	43	45	50	50	52	66	66	45
Navires dormants	Filet maillant fixe à rougets	13	12	12	22	33	48	60	58	60	43	40	25
< 12 m Bretagne	Filet maillant fixe à divers poissons	62	53	59	62	44	47	50	47	47	56	56	62
	Diverses palangres à bars	28	10	5	28	43	53	63	63	65	55	55	60
]	Palangre de fond à bars	57	14	11	11	26	49	54	51	51	49	54	54
	Ligne traînante à bars	26	12	35	62	85	76	35	29	29	35	26	32
	Plongée en apnée à palourdes	0	0	0	3	86	90	90	86	79	62	17	14

Légende: Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier: blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.5.2. Poitou-Charentes

On comptait 55 navires dormants inférieurs à 12 mètres en Poitou-Charentes 2008. Les principaux métiers pratiqués par ces navires sont les suivants :

- Palangre dérivante à bars
- Tramail à soles
- Filet maillant dérivant à maigres
- Palangre de fond à bars
- Palangre de fond à maigres
- Casier à bouquets
- Palangre de fond à congres
- Casier à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)
- Tramail à seiches
- Tamis à civelles

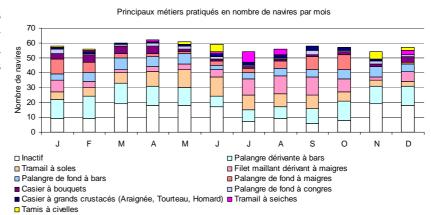


Figure 49. Évolution mensuelle des métiers pratiqués par les navires dormants inférieurs à 12 mètres de Poitou-Charentes en 2008

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 28. Pourcentage de navires et nombre moyen de mois par navire pour les principaux arts dormants

		ts < 12 m Poitou-		es < 12 m Poitou-	
	Char	entes	Cha	rentes	
Métier	% du nombre	Nombre de mois	% du nombre	Nombre de mois	
Metter	total de navires	moyen d'activité	total de navires	moyen d'activité *	
Palangre dérivante à bars	38,2	6,6	33	1,3	
Tramail à soles	40,0	4,3	100	5,3	
Filet maillant dérivant à maigres	30,9	4,6	50	1,7	
Palangre de fond à bars	16,4	7,4	17	1,2	
Palangre de fond à maigres	23,6	4,2	/	/	
Casier à bouquets	12,7	4,7	17	0,5	
Palangre de fond à congres	10,9	3,3	/	/	
Casier à grands crustacés	5.5	5,7	/	,	
(Araignée, Tourteau, Homard)	5,5	3,7	/	/	
Tramail à seiches	16,4	1,9	33	1,2	
Tamis à civelles	16,4	1,8	33	0,8	

^{*} le nombre de mois moyen d'activité est donné à l'échelle de la sous-flottille, et est égal au nombre total de mois passés sur le métier par la sous-flottille rapporté au nombre total de navires de la sous-flottille

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2008

Tableau 29. Évolution mensuelle de l'intensité d'activité de chaque métier (en % du nombre total de navires pratiquant le métier dans l'année)

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	О	N	D
Fileyeurs mixtes < 12 m Poitou- Charentes	Tramail à soles	0	0	17	50	83	100	67	50	67	83	17	0
	Palangre dérivante à bars	62	71	67	62	57	33	38	38	48	62	57	62
	Tramail à soles	23	27	32	45	55	59	45	41	41	27	18	14
	Filet maillant dérivant à maigres	47	24	12	18	24	29	65	71	71	53	12	41
	Palangre de fond à bars	44	67	89	78	78	33	44	56	56	67	78	56
Navires dormants	Palangre de fond à maigres	77	54	23	15	8	23	23	38	69	77	0	8
< 12 m Poitou-	Casier à bouquets	57	71	71	71	29	14	14	14	14	29	29	57
<u>Charentes</u>	Palangre de fond à congres	50	17	17	33	33	33	17	17	50	17	33	17
	Casier à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)		33	33	33	33	67	67	67	100	67	33	0
	Tramail à seiches		11	0	11	0	11	78	44	0	0	0	33
	Tamis à civelles	11	11	0	0	22	56	0	0	0	0	56	22

Légende: Pour un métier, plus la couleur tend vers le rouge durant une période de l'année, plus le métier est intensément pratiqué durant cette période. Chaque couleur définit ainsi une classe d'intensité d'activité du métier: blanc 0-25 %, jaune 25-50 %, orange 50-75 %, rouge 75-100 %.

4.6. Synthèse des capacités de report d'effort des flottilles

Les tableaux suivants synthétisent les principaux métiers pratiqués par les flottilles en part d'activité totale de la flottille et leurs principales dépendances aux espèces (en % du chiffre d'affaires), ainsi l'activité et dépendance des navires dormants de classe de longueur et de région identique.

		FILEYEURS	SOLE	NAVIRES « ART	S DORMANTS »	
CLASSE DE LONGUEUR	REGION	3 principaux métiers (% de l'activité totale)	Dépendance aux 3 principales espèces (% CA)	3 principaux métiers (% de l'activité totale)	Dépendance aux 3 principales espèces (% CA)	% fileyeurs sole
< 10 m	Bretagne	45% trémail à sole 13% filet maillant fixe à rouget 9% filet maillant fixe à merlu	50% sole 11% rouget-barbet 6% bar	9% trémail à soles 6% casier à bouquets 6% casier à grands crustacés	29% bar 12% sole 10% rouget-barbet	7%
	Pays de la Loire	40% trémail à sole 10% filet maillant fixe à rouget 10% palangre de fond à bars	48% sole 12% bar 11% maigre	19% palangre de fond à bars 11% casier à bouquets 7% trémail à soles	46% bar 12% sole 7% crevette rose	6%
10 – 12 m	Bretagne	43% trémail à sole 13% filet maillant fixe à bars 10% trémail à baudroie	49% sole 11% bar 7% araignée de mer	14% trémail à baudroie 12% filet maillant fixe à lieu jaune 10% trémail à sole	19% lieu jaune 14% baudroie 13% sole	14%
	Pays de la Loire	68% trémail à sole 4% filet maillant fixe à rouget 4% filet maillant fixe à merlu	74% sole 7% bar 2% turbot	32% trémail à soles 9% casier à bouquets 9% palangre de fond à merlan	41% sole 12% merlan 11% bar	51%
	Poitou- Charentes	37% trémail à soles 7% drague à coquille saint jacques 7% trémail à raies	56% sole 8% maigre 6% bar	21% palangre dérivante à bar 17% trémail à soles 9% palangre de fond à bar	42% bar 16% sole 10% maigre	29%
	Aquitaine	61% trémail à soles 15% filet maillant fixe à dorade et sparidés 8% filet maillant fixe à divers poissons	57% sole 7% turbot 7% bar	39% trémail à sole 9% filet maillant fixe à dorades 7% filet maillant fixe à divers poissons	38% sole 12% merlu 8% bar	41%
12 – 18 m	/	72% trémail à sole 5% filet maillant fixe à rouget 4% filet maillant fixe à lieu jaune	66% sole 6% bar 4% baudroie	55% trémail à sole 7% filet maillant fixe à lieu jaune 6% casier à grands crustacés	57% sole 6% bar 4% merlu	78%
18 – 24 m	/	50% trémail à sole 11% trémail à baudroie 9% filet maillant fixe à merlus	62% sole 6% merlu 6% baudroie	36% trémail à sole 17% filet maillant fixe à merlu 8% trémail à baudroie	36% sole 17% merlu 10% baudroie	70%

Tableau 30. Activité et dépendances des fileyeurs sole et des arts dormants

Sous-flottille	3 principaux métiers (% de l'activité totale de la flottille)	Dépendance aux 3 principales espèces (% CA)
Fileyeurs mixtes inf.12m Bretagne	17% Filet maillant fixe à divers poissons 16% Trémail à soles 15% Trémail à baudroies	19% lieu jaune 13% baudroie 13% sole
Fileyeurs mixtes inf. 12m Poitou- Charentes	32% Trémail à soles 10% Filet maillant dérivant à maigres 9% Filet maillant dérivant à bar	30% bar 12% sole 12% maigre
Chalutiers langoustiniers 12-16 m	78% Chalut jumeau à langoustine 9% Chalut jumeau à baudroie 4% Chalut de fond à panneaux à langoustine	62% langoustine 10 % baudroie 7% sole
Chalutiers langoustiniers 16-20 m	67% Chalut jumeau à langoustine 12% Chalut jumeau à divers poissons 5% Chalut de fond à panneaux divers poissons	57% langoustine 9% sole 8% baudroie
Chalutiers mixtes 0-12 m	26% Chalut de fond à panneaux à soles 12% Chalut de fond à panneaux à seiches 9 %Drague à coquille saint Jacques	24% sole 20% seiche 8% calmars
Chalutiers mixtes 12-16 m	15% Chalut de fond à panneaux à sole 14% Chalut de fond à panneaux à calmar, encornet, poulpe 13% Chalut jumeau à langoustine	15% langoustine 14% sole 12% calmar
Chalutiers mixtes 16-20 m	15% Chalut de fond à panneaux à soles 14% Chalut de fond à panneaux à calmars, encornets, poulpes 12% Chalut jumeau à langoustine	16% langoustine 13% sole 11% calmars
Chalutiers mixtes sup. 20 m	40% Chalut jumeau à baudroie 12% Chalut jumeau à sole 10% Chaut de fond à panneaux à baudroie	31% baudroie 8% sole 6% cardine franche

Tableau 31. Principales activités et dépendances des chalutiers langoustiniers et des flottilles mixtes

5. Evolutions des caractéristiques, activités et productions de la pêcherie sur la période 2000 - 2008

L'évolution de la pêcherie est étudiée sur la période 2000 – 2008. Pour chaque année, les navires sélectionnés ont pêché au moins une tonne de sole dans le golfe de Gascogne. Cette partie présente l'évolution des caractéristiques générales, de l'activité et des productions des sous-flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne.

5.1. Évolution de la biomasse féconde et des captures de sole

La mortalité par pêche, après une augmentation graduelle de celle-ci depuis les années 80, a fortement diminué en 2003 et 2004 et est depuis inférieure à la valeur retenue comme seuil de précaution (Fpa = 0.42) et supérieure à celle permettant une exploitation maximale durable (Fmax = 0.26)(figure 48). Les captures internationales étaient d'environ 4000 tonnes en début des années 80. Elles ont ensuite progressivement augmenté pour atteindre plus de 7000 tonnes en 1994. Après avoir fluctué autour de 6000 tonnes jusqu'en 1998, les captures ont ensuite progressivement diminué jusqu'à atteindre près de 4000 tonnes en 2004 et sont restées inférieures à 5000 tonnes depuis. La quantité de reproducteurs est en augmentation depuis 2004 et est depuis légèrement supérieure à la valeur retenue comme seuil de précaution (Bpa = 13 000 tonnes). Ce maintien à une valeur supérieure du seuil de précaution est renforcé par le plan de gestion adopté en février 2006 avec une instauration d'une diminution progressive de 10 % par an de la mortalité par pêche. La flotte française contribue aux totales des captures du stock pour environ 90 %. Le reste est principalement débarqué par la flottille belge.

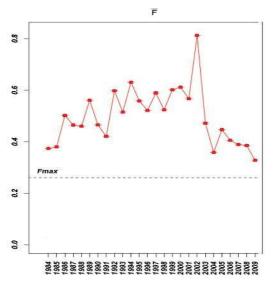


Figure 50. Évolution de la mortalité par pêche moyenne de la sole du golfe de Gascogne de 1984 – 2009

Sources : données CIEM 2009

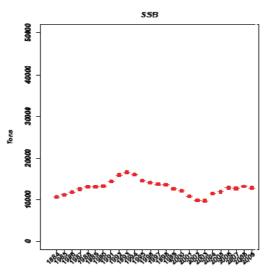


Figure 51. Évolution de la biomasse féconde de sole de 1984 – 2009

Sources: données CIEM 2009

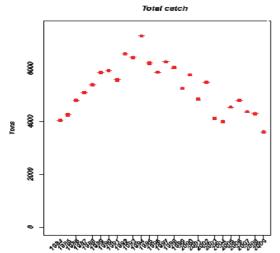


Figure 52. Évolution du total des captures de sole (tonnes) de 1984 – 2009

Sources : données CIEM 2009

5.2. Évolutions des caractéristiques générales de la pêcherie

L'évolution des caractéristiques générales de la pêcherie est présentée sur la période 2000 – 2008. Le nombre total de navires de la pêcherie a progressivement diminué sur cette période : on comptait 454 navires en 2000, 399 navires en 2008. Le nombre de marins a parallèlement diminué (1517 marins en 2000, 1240 en 2008). La puissance moyenne des navires a progressivement augmenté durant la période : la puissance totale à l'échelle de la pêcherie en 2009 est revenu environ à la même valeur qu'en 2008 malgré une baisse de navires. La jauge totale de la pêcherie a progressivement augmenté sur la période : on comptait 10 299 GT en 2000, 17 216 GT en 2008.

La quantité totale de sole débarquée a progressivement diminuée sur la période, on note parallèlement une augmentation des quantités débarquées toutes espèces confondues ainsi que des valeurs débarquées toutes espèces confondues. La dépendance à la sole (en % de la valeur totale débarquée) a ainsi progressivement diminué sur la période : elle était de 35 % en 2000, elle était de 29 % en 2008.

L'annexe 1 détaille les évolutions du nombre de navires, du nombre total de marins, de la puissance moyenne et de la jauge moyenne par flottille puis par sous-flottille.

Tableau 32. Évolution des principales caractéristiques de la pêcherie de 2000 à 2008

Année	Nombre de navires	Nombre de marins	Puissance totale (kW)	Puissance moyenne (kW)	Jauge totale (GT)	Jauge moyenne (GT)	Quantité débarquée (tonnes) toutes espèces confondues	Quantité débarquée de sole (tonnes)	Valeur débarquée (keuro) toutes espèces confondues	Dépendance à la sole (% de la valeur totale débarquée)
-------	-------------------	------------------	--------------------------	------------------------------	----------------------	--------------------------	--	--	---	--

2000	454	1 517	90 247	199	10 299	32	24 481	4014	111 944	35
	_					_	_	3413	-	
2001	441	1 470	89 722	203	13 415	34	24 852		115 575	33
2002	418	1 428	87 099	208	13 884	37	23 450	4084	120 385	34
2003	416	1 447	87 757	211	15 890	38	26 441	2912	123 938	27
2004	393	1 387	85 347	217	16 421	42	28 939	2771	131 189	25
2005	391	1 307	83 937	215	15 219	39	25 548	3184	128 803	30
2006	394	1 255	84 907	216	15 493	39	26 277	3190	139 937	30
2007	438	1 385	92 337	211	17 285	39	29 365	3165	155 306	29
2008	399	1 240	88 324	221	17 216	43	28 328	3361	144 785	29

Sources: Fichier flotte, Vente – DPMA, 2008

Tableau 33. Évolution du nombre de navires par flottille classe de longueur de 2000 à 2008

Flottille	Classe de longueur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Fileyeurs sole	< 10 m	38	38	30	29	27	23	24	35	27
	10 – 12 m	52	56	53	45	42	45	41	40	42
	12 – 18 m	52	49	53	39	39	39	36	38	40
	18 – 24 m	20	21	24	19	17	20	19	21	23
Fileyeurs mixtes	< 12 m	31	27	26	11	16	23	29	28	29
Chalutiers	12 – 16 m	47	52	54	55	45	47	54	56	48
langoustiniers	16 – 20 m	17	26	34	29	26	30	28	24	22
Chalutiers mixtes	0 – 12 m	75	61	57	68	62	59	60	79	54
	12 – 16 m	61	50	35	47	48	42	37	38	39
	16 – 20 m	39	37	27	41	35	39	34	39	44
	> 20 m	6	5	9	7	18	9	14	16	17

Sources: Fichier flotte – DPMA, 2008

5.3. Activité et production des sous-flottilles de 2000 à 2008

L'annexe 2 présente l'évolution des activités et des productions de la pêcherie et des sous-flottilles de 2000 à 2008 (pages 51 à 68). Pour chaque sous-flottille on présente :

- l'évolution des dix principaux métiers pratiqués par la sous-flottille (en % du nombre total de navires et en % du nombre total de mois actifs de la sous-flottille)
- l'évolution de la valeur des débarquements par espèce (en k€ et en % du chiffre d'affaires total)
- l'évolution des quantités débarquées par espèce (en tonne et en % des débarquements totaux)

Les principaux métiers et espèces débarqués identifiés dans les fiches sont déterminés pour chaque sous-flottille à partir de leurs données d'activité et de production de l'année 2008.

A l'échelle de la pêcherie, l'activité du trémail à soles a progressivement augmenté sur la période 2000 – 2008 : en 2000 il était pratiqué par 34 % des navires (13 % du nombre total de mois actifs de la pêcherie), en 2008 il était pratiqué par 40 % des navires (21 % du nombre total de mois actifs) (Tableau 34 et

Tableau 35).

Le trémail à sole reste sur l'ensemble de la période le principal métier pratiqué par la pêcherie.

En 2000, le chalut de fond à soles était le deuxième principal métier pratiqué par la pêcherie (27 % des navires, 9 % du nombre total de mois actifs de la pêcherie). En 2008, il était pratiqué par 16 % des navires (7 % du nombre total de mois actifs de la pêcherie) et la deuxième principale activité de la pêcherie était les chaluts jumeaux à langoustines (28 % des navires, 16 % du nombre total de mois actifs de la pêcherie).

La part des fileyeurs à sole qui pratiquent le trémail à soles a progressivement augmenté depuis 2000 par sous-flottille. En 2000 il était pratiqué par 61 % des fileyeurs sole de moins de 10 mètres, par 73 % des 10-12 mètres, par 83 % des 12-18 mètres et par 95 % pour les 18-24 mètres (Tableau 40, Tableau 46,

Tableau 52,

Tableau 58). En 2008 pratiquement l'ensemble des navires de chaque classe de longueur pratiquait le trémail à soles au moins un mois dans l'année; 96 % pour les moins de 10 mètres, 98 % pour les 10 - 12 mètres, 100 % pour les 12 -18 mètres et les 18 - 24 mètres.

La part de mois actifs passés sur ce métier a parallèlement augmenté depuis 2000 pour chaque sous-flottille (Tableau 41, Tableau 53, Tableau 59). On note en 2003 un diminution significative des débarquements de sole par les sous-flottilles (Tableau 44, Tableau 50, Tableau 56, Tableau 62), et parallèlement une baisse de la dépendance des sous-flottilles à la sole en pourcentage de chiffre d'affaires (Tableau 43, Tableau 49, Tableau 55, Tableau 61).

L'activité du trémail à sole par les fileyeurs mixtes inférieurs à 12 mètres a également progressivement augmenté depuis 2000 (Tableau 64). On note également une diminution significative des débarquements de sole par la sous-flottille en 2003 (Tableau 68), mais la part du chiffre d'affaires relative aux débarquements de sole reste stable (Tableau 67).

Les données montrent **pour les chalutiers langoustiniers** une augmentation des métiers aux chaluts jumeaux et parallèlement une baisse des métiers au chalut de fond à panneaux à un navire (Tableau 70, Tableau 76). L'activité des chaluts jumeaux à sole en pourcentage de mois actifs des sous-flottilles est restée faible depuis 2000 (moins de 10 % du nombre total de mois actifs de chaque sous-flottille par an) (Tableau 71, Tableau 77). La part des navires pratiquant les chaluts jumeaux à soles par sous-flottille a varié de 2 à 20 % du nombre total de navires par sous-flottille sur la période (Tableau 70, Tableau 76).

Les données ne permettent pas de conclure sur l'évolution des activités et productions des **chalutiers mixtes**, sauf une hausse des métiers aux chaluts jumeaux et parallèlement une baisse des métiers au chalut de fond à panneaux à un navire (Tableau 82 à Tableau 105).

Annexe 1. Évolution des caractéristiques des flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne sur la période 2000 - 2008 Évolutions des caractéristiques des flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne de 2000 à 2008 :

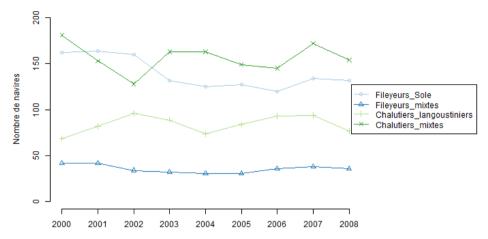


Figure 53. Évolution du nombre de navires par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

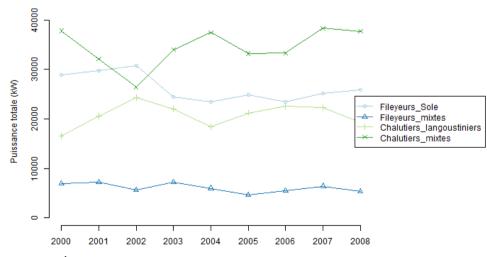


Figure 55. Évolution de la puissance totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

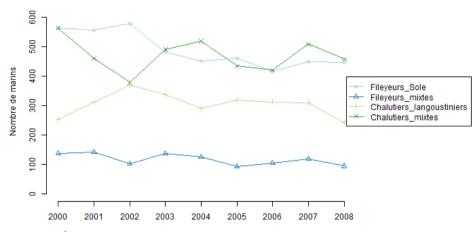


Figure 54. Évolution du nombre total de marins par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

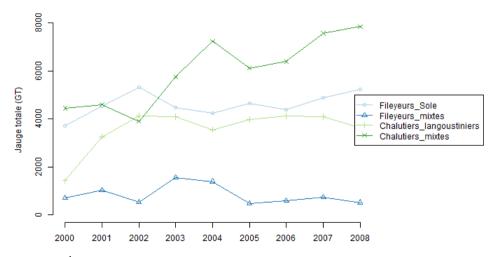


Figure 56. Évolution de la jauge totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

Évolutions des caractéristiques des fileyeurs à sole de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne de 2000 à 2008 :

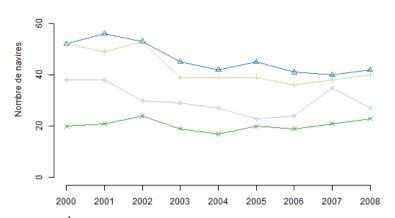


Figure 57. Évolution du nombre de navires par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

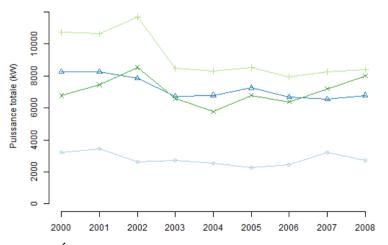


Figure 59. Évolution de la puissance totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

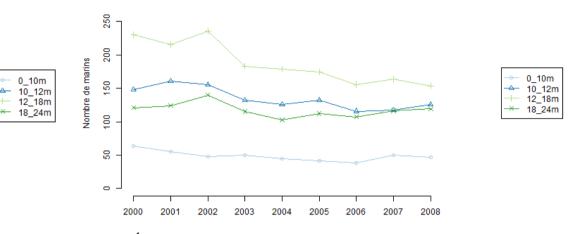


Figure 58. Évolution du nombre total de marins par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

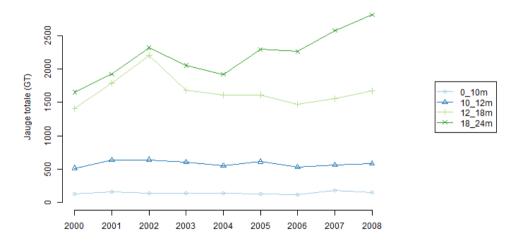


Figure 60. Évolution de la jauge totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

0_10m 10_12m 12_18m 18_24m

Évolutions des caractéristiques des fileyeurs mixtes de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne de 2000 à 2008 :

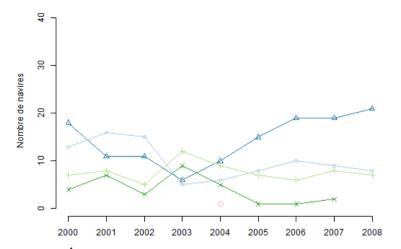


Figure 61. Évolution du nombre de navires par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

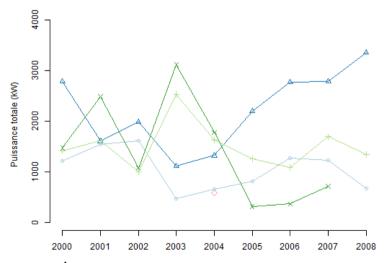


Figure 63. Évolution de la puissance totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

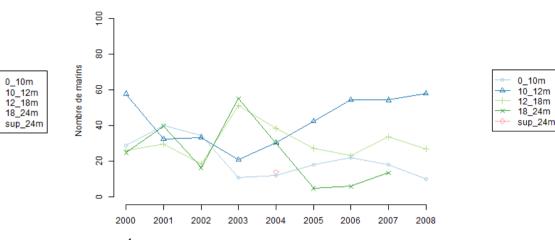


Figure 62. Évolution du nombre total de marins par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

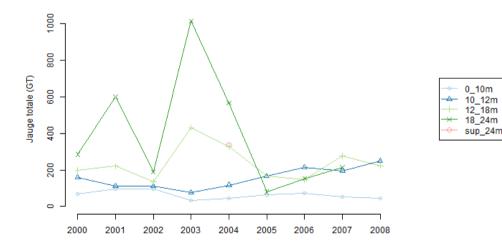


Figure 64. Évolution de la jauge totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

0_10m 10_12m 12_18m × 18_24m

sup_24m

Évolutions des caractéristiques des chalutiers langoustiniers de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne de 2000 à 2008 :

0_12m 12_16m 16_20m

sup_20m

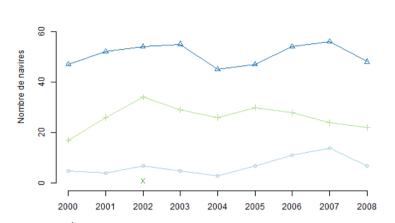


Figure 65. Évolution du nombre de navires par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

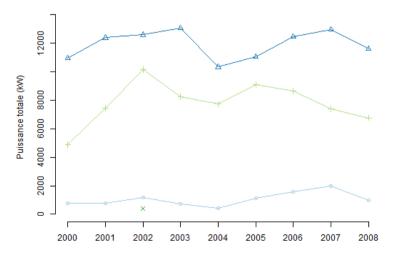


Figure 67. Évolution de la puissance totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

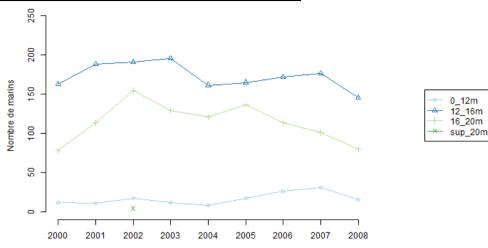


Figure 66. Évolution du nombre total de marins par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

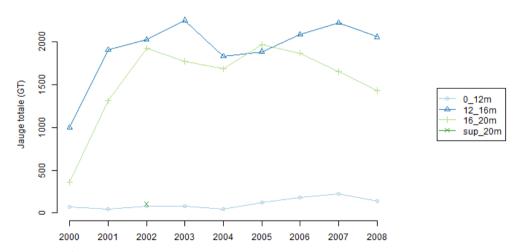


Figure 68. Évolution de la jauge totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

0_12m

12_16m

16_20m

sup 20m

Évolutions des caractéristiques chalutiers mixtes de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne de 2000 à 2008 :

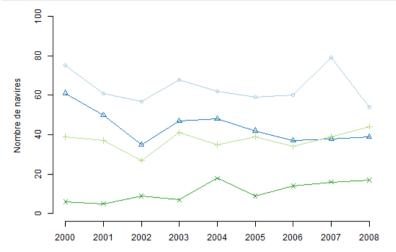


Figure 69. Évolution du nombre de navires par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

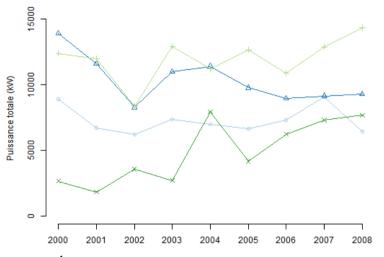


Figure 71. Évolution de la puissance totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

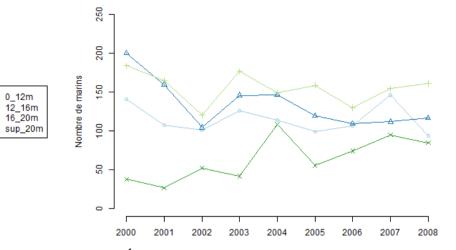


Figure 70. Évolution du nombre total de marins par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 – 2008

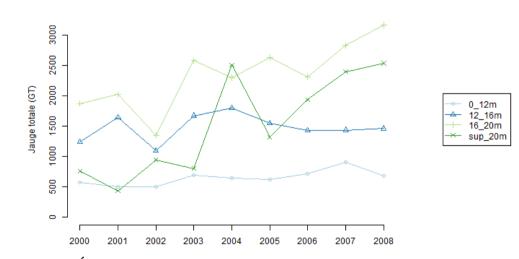


Figure 72. Évolution de la jauge totale par flottille de 2000 à 2008 Sources : Fichier flotte – DPMA, 2000 - 2008

0_12m 12_16m 16_20m

sup_20m

0_12m 12_16m 16_20m

sup_20m

Annexe 2. Evolutions des activités et des productions des flottilles de la pêcherie de sole du golfe de Gascogne sur la période 2000 - 2008

• Pêcherie

Tableau 34. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la pêcherie)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	34	33	35	35	36	37	36	38	40
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	14	22	23	25	26	27	30	30	28
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	27	24	22	28	23	26	27	24	21
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	17	13	6	14	16	13	14	20	17
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	27	18	10	15	12	13	14	16	13
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe	2	2	3	8	10	6	9	11	11
Drague à coquilles Saint Jacques	11	10	12	13	11	11	10	13	11
Filet maillant fixe à rougets	5	7	5	6	7	8	10	12	11
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à langoustines, galathées	15	10	10	11	11	13	13	9	9
Filet maillant fixe à lieus jaunes	4	4	3	3	4	5	6	6	9

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 35. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la pêcherie)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	13	13	15	16	17	17	17	18	21
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	6	10	11	13	13	14	15	17	16
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	9	9	8	9	8	9	9	8	7
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	3	2	1	3	4	3	3	4	4
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe	0	1	1	2	3	1	2	3	3
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à langoustines, galathées	6	3	4	4	3	4	4	2	3
Filet maillant fixe à lieus jaunes	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	7	5	2	3	3	2	3	4	2
Filet maillant fixe à rougets	1	1	1	1	1	2	2	2	2
Drague à coquilles Saint Jacques	1	1	2	2	2	2	2	2	2

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 36. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la pêcherie

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	38788	37972	41442	32984	33423	38265	41563	44936	41644
Langoustine	15569	20177	22273	24403	22788	24043	24980	26170	24479
Baudroies d'Europe	5332	5016	7556	10152	15114	9570	12549	12749	12598
Merlu commun	7066	7003	8093	9078	8089	6979	5755	6434	7298
Bar commun	5733	4608	4611	4404	4773	5167	6246	7916	7276
Seiche commune	0	0	0	0	0	12	0	0	5716
Calmars	3354	3334	2180	4658	5522	4679	3958	7438	5625
Rouget-barbet de roche	2550	2883	3234	3021	3761	4528	5463	4692	4840
Lieu jaune	1580	1573	2226	1545	1697	1902	2056	2526	2806
Seiches diverses	4786	6531	4373	6926	7671	5769	6397	8814	2787
Autres espèces	27185	26479	24397	26767	28350	27889	30970	33629	29716
TOTAL	111944	115575	120385	123938	131189	128803	139937	155306	144785

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 37. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la pêcherie

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	35	33	34	27	25	30	30	29	29
Langoustine	14	17	19	20	17	19	18	17	17
Baudroies d'Europe	5	4	6	8	12	7	9	8	9
Merlu commun	6	6	7	7	6	5	4	4	5
Bar commun	5	4	4	4	4	4	4	5	5
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Calmars	3	3	2	4	4	4	3	5	4
Rouget-barbet de roche	2	2	3	2	3	4	4	3	3
Lieu jaune	1	1	2	1	1	1	1	2	2
Seiches diverses	4	6	4	6	6	4	5	6	2
Autres espèces	24	23	20	22	22	22	22	22	21
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 38. Évolution des débarquements (tonne) pour les 10 principales espèces débarquées par la pêcherie

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	4014	3413	4084	2912	2771	3184	3190	3165	3361
Langoustine	1954	2599	2527	2772	2536	2783	2548	2543	2323
Baudroies d'Europe	838	846	1393	2190	3217	1805	2279	2354	2303
Merlu commun	1603	1597	2206	2191	1816	1733	1326	2076	2665
Bar commun	775	589	572	572	571	672	741	898	839
Seiche commune	0	0	0	0	0	7	0	0	2405
Calmars	706	668	416	892	826	756	695	1126	930
Rouget-barbet de roche	413	440	404	512	693	725	784	750	746
Lieu jaune	420	397	602	404	418	477	536	577	639
Seiches diverses	2601	3022	1972	3859	4409	2657	2477	3790	1160
Autres espèces	11156	11282	9275	10137	11682	10752	11702	12086	10957
TOTAL	24481	24852	23450	26441	28939	25548	26277	29365	28328

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 39. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la pêcherie

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	16	14	17	11	10	12	12	11	12
Langoustine	8	10	11	10	9	11	10	9	8
Baudroies d'Europe	3	3	6	8	11	7	9	8	8
Merlu commun	7	6	9	8	6	7	5	7	9
Bar commun	3	2	2	2	2	3	3	3	3
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Calmars	3	3	2	3	3	3	3	4	3
Rouget-barbet de roche	2	2	2	2	2	3	3	3	3
Lieu jaune	2	2	3	2	1	2	2	2	2
Seiches diverses	11	12	8	15	15	10	9	13	4
Autres espèces	46	45	40	38	40	42	45	41	39
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente - DPMA, 2000 - 2008

• Fileyeurs à sole inférieurs à 10 mètres

Tableau 40. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	61	55	70	90	81	87	92	94	96
Filet maillant fixe à rougets	11	26	7	21	22	48	29	43	52
Filet maillant fixe à bars	16	32	30	34	22	30	29	29	30
Filet maillant fixe à lieus jaunes	5	3	3	7	11	13	12	17	30
Tramail à seiches	29	18	20	34	26	17	25	26	26
Filet maillant fixe à merlus	13	21	23	21	22	30	21	26	26
Filet maillant fixe à divers poissons	18	29	10	17	19	4	4	11	22
Drague à coquilles Saint Jacques	11	13	13	14	15	22	17	11	15
Palangre de fond à bars	3	0	3	3	7	17	12	11	15
Filet maillant fixe à dorades, sparidés	8	5	3	3	0	4	4	0	11

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 41. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	24	28	33	39	37	39	37	41	43
Filet maillant fixe à rougets	3	4	1	5	4	10	10	9	10
Filet maillant fixe à merlus	3	6	8	5	4	6	10	8	7
Filet maillant fixe à divers poissons	10	10	5	4	4	1	2	4	6
Filet maillant fixe à bars	4	7	6	5	2	6	6	3	5
Filet maillant fixe à lieus jaunes	1	1	1	1	1	1	1	2	4
Tramail à seiches	4	2	3	5	4	2	3	3	3
Filet maillant fixe à dorades, sparidés	1	0	1	0	0	1	0	0	3
Palangre de fond à bars	1	0	1	0	1	2	1	2	2
Drague à coquilles Saint Jacques	1	2	1	2	2	3	3	2	2

Tableau 42. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	1279	1460	1303	1049	1083	917	1080	1643	1154
Rouget-barbet de roche	106	63	59	71	72	162	115	202	203
Bar commun	249	192	208	205	171	181	160	298	177
Lieu jaune	70	27	63	42	36	40	45	79	113
Maigre commun	3	1	0	10	13	14	46	15	92
Merlu commun	65	74	74	89	77	41	77	100	72
Seiches diverses	104	92	58	127	102	51	68	132	65
Turbot	48	49	33	40	70	34	40	68	53
Coquille Saint-Jacques d'Europe	52	51	30	54	55	47	61	47	45
Dorade royale	27	10	14	58	37	26	18	25	43
Autres espèces	480	530	318	354	409	342	390	499	427
TOTAL	2481	2548	2160	2099	2126	1856	2099	3108	2444

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 43. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	52	57	60	50	51	49	51	53	47
Rouget-barbet de roche	4	2	3	3	3	9	5	6	8
Bar commun	10	8	10	10	8	10	8	10	7
Lieu jaune	3	1	3	2	2	2	2	3	5
Maigre commun	0	0	0	0	1	1	2	0	4
Merlu commun	3	3	3	4	4	2	4	3	3
Seiches diverses	4	4	3	6	5	3	3	4	3
Turbot	2	2	2	2	3	2	2	2	2
Coquille Saint-Jacques d'Europe	2	2	1	3	3	3	3	2	2
Dorade royale	1	0	1	3	2	1	1	1	2
Autres espèces	19	21	15	17	19	18	19	16	17
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 44. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	115	118	106	73	77	65	71	101	82
Rouget-barbet de roche	12	6	5	7	8	16	11	21	21
Bar commun	30	21	21	22	17	19	17	29	19
Lieu jaune	20	10	18	13	10	11	13	19	27
Maigre commun	0	0	0	1	3	6	12	3	17
Merlu commun	14	17	18	22	15	9	15	25	21
Seiches diverses	53	46	30	71	58	28	28	66	25
Turbot	4	4	3	3	5	2	3	4	3
Coquille Saint-Jacques d'Europe	11	12	6	13	14	15	17	13	12
Dorade royale	3	1	2	6	4	3	2	3	5
Autres espèces	175	232	143	129	139	116	133	164	149
TOTAL	436	467	351	360	349	290	322	448	382

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 45. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	26	25	30	20	22	23	22	23	21
Rouget-barbet de roche	3	1	2	2	2	6	3	5	5
Bar commun	7	4	6	6	5	7	5	6	5
Lieu jaune	5	2	5	4	3	4	4	4	7
Maigre commun	0	0	0	0	1	2	4	1	4
Merlu commun	3	4	5	6	4	3	5	6	5
Seiches diverses	12	10	9	20	17	10	9	15	7
Turbot	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Coquille Saint-Jacques d'Europe	2	3	2	4	4	5	5	3	3
Dorade royale	1	0	1	2	1	1	1	1	1
Autres espèces	40	50	41	36	40	40	41	37	39
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Fileyeurs à sole de 10 – 12 mètres

Tableau 46. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	73	64	70	91	88	82	98	95	98
Filet maillant fixe à bars	17	27	26	13	17	16	12	20	19
Filet maillant fixe à merlus	21	18	19	29	21	18	20	12	14
Filet maillant fixe à rougets	10	9	8	9	7	7	12	20	14
Drague à coquilles Saint Jacques	12	14	17	16	17	18	10	10	12
Filet maillant fixe à dorades, sparidés	6	2	0	9	5	0	2	5	12
Tramail à seiches	23	11	11	22	14	7	10	12	12
Filet maillant fixe à lieus jaunes	4	5	4	4	10	2	5	2	10
Tramail à bars	19	12	13	16	10	0	5	8	10
Filet maillant fixe à maigre	6	2	0	0	2	7	5	12	7

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 47. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	32	26	33	40	46	45	58	52	57
Filet maillant fixe à dorades, sparidés	0	0	0	2	1	0	0	1	5
Filet maillant fixe à rougets	1	1	1	2	2	2	2	4	3
Filet maillant fixe à bars	4	6	6	3	3	1	2	3	3
Drague à coquilles Saint Jacques	1	2	2	2	3	4	2	2	2
Filet maillant fixe à merlus	4	4	4	7	7	5	4	2	2
Tramail à seiches	4	1	1	3	2	1	1	2	2
Tramail à bars	4	3	2	4	1	0	0	0	1
Filet maillant fixe à maigre	0	0	0	0	0	2	1	1	1
Filet maillant fixe à lieus jaunes	1	1	1	2	2	0	0	0	1

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 48. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	5112	5102	5279	4028	4010	5251	5773	6169	5850
Bar commun	705	539	699	618	400	462	563	761	666
Turbot	147	190	180	252	215	243	263	425	313
Merlu commun	139	364	302	464	304	228	219	196	191
Maigre commun	62	40	56	18	35	281	208	246	178
Sole-pôle (de sable)	176	169	186	131	138	199	202	347	175
Araignée de mer	118	148	159	245	216	233	236	228	166
Baudroies d'Europe	47	31	53	113	84	154	201	237	161
Seiches diverses	202	288	136	297	180	94	167	329	144
Barbue	64	73	127	84	67	110	135	143	127
Autres espèces	1612	1769	1768	1492	1414	1700	1375	1618	1141
TOTAL	8383	8713	8943	7742	7065	8955	9340	10698	9112

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 49. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	61	59	59	52	57	59	62	58	64
Bar commun	8	6	8	8	6	5	6	7	7
Turbot	2	2	2	3	3	3	3	4	3
Merlu commun	2	4	3	6	4	3	2	2	2
Maigre commun	1	0	1	0	0	3	2	2	2
Sole-pôle (de sable)	2	2	2	2	2	2	2	3	2
Araignée de mer	1	2	2	3	3	3	3	2	2
Baudroies d'Europe	1	0	1	1	1	2	2	2	2
Seiches diverses	2	3	2	4	3	1	2	3	2
Barbue	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Autres espèces	19	20	20	19	20	19	15	15	13
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 50. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	503	440	504	326	317	420	433	410	449
Bar commun	94	70	88	76	49	62	67	93	82
Turbot	12	16	14	20	15	16	17	27	19
Merlu commun	25	70	70	112	63	53	45	46	58
Maigre commun	12	7	8	3	14	124	61	68	40
Sole-pôle (de sable)	28	28	33	23	25	31	24	42	23
Araignée de mer	91	101	91	141	119	129	134	119	80
Baudroies d'Europe	7	5	8	22	16	29	34	34	24
Seiches diverses	100	130	64	157	95	46	65	147	64
Barbue	8	9	17	10	7	11	13	14	12
Autres espèces	410	478	462	423	358	433	406	410	356
TOTAL PRIMA 2000 2000	1290	1354	1361	1312	1078	1355	1300	1411	1207

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 51. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	39	33	37	25	29	31	33	29	37
Bar commun	7	5	6	6	5	5	5	7	7
Turbot	1	1	1	2	1	1	1	2	2
Merlu commun	2	5	5	9	6	4	3	3	5
Maigre commun	1	1	1	0	1	9	5	5	3
Sole-pôle (de sable)	2	2	2	2	2	2	2	3	2
Araignée de mer	7	7	7	11	11	9	10	8	7
Baudroies d'Europe	1	0	1	2	2	2	3	2	2
Seiches diverses	8	10	5	12	9	3	5	10	5
Barbue	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Autres espèces	32	35	34	32	33	32	31	29	29
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente - DPMA, 2000 - 2008

• Fileyeurs à sole de 12 – 18 mètres

Tableau 52. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	83	82	87	95	97	97	97	100	100
Filet maillant fixe à rougets	10	6	9	13	18	5	19	21	22
Filet maillant fixe à lieus jaunes	6	4	4	5	10	13	19	11	18
Tramail à baudroies d'Europe (lottes)	10	10	13	8	18	18	25	13	10
Tramail à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)	4	4	2	3	5	3	6	5	10
Filet maillant fixe à baudroies d'Europe (lottes)	12	8	13	3	5	8	3	5	8
Filet maillant fixe à bars	12	20	15	8	8	15	6	5	8
Filet maillant fixe à merlus	6	8	11	23	26	23	22	11	8
Tramail à lieus jaunes	2	2	0	0	0	0	0	0	5
Filet maillant dérivant à maigres	0	6	0	0	0	0	0	0	5

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 53. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	43	41	52	60	56	62	63	73	71
Filet maillant fixe à rougets	2	1	1	2	2	1	3	4	5
Filet maillant fixe à lieus jaunes	3	1	1	2	2	3	5	2	4
Filet maillant fixe à baudroies d'Europe (lottes)	4	3	5	1	2	3	1	3	4
Tramail à baudroies d'Europe (lottes)	2	2	5	5	6	8	9	4	3
Filet maillant dérivant à maigres	0	1	0	0	0	0	0	0	3
Tramail à grands crustacés (Araignée, Tourteau, Homard)	1	1	1	1	2	0	1	1	2
Filet maillant fixe à bars	2	6	3	2	2	3	2	3	1
Filet maillant fixe à merlus	1	2	2	6	8	8	4	4	1
Tramail à lieus jaunes	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Tableau 54. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	14245	12402	14836	9254	9833	11319	11514	12525	12721
Bar commun	1468	960	847	821	901	917	997	1447	1150
Baudroies d'Europe	512	545	902	371	513	846	706	496	765
Rouget-barbet de roche	142	103	281	260	188	235	604	435	610
Turbot	465	621	550	492	440	435	437	482	567
Sole-pôle (de sable)	167	211	258	264	242	236	232	616	493
Merlu commun	371	514	590	507	617	669	347	408	383
Lieu jaune	141	180	233	250	199	273	275	148	348
Barbue	281	251	380	264	269	288	281	270	322
Maigre commun	34	36	32	5	31	178	233	231	308
Autres espèces	1892	1862	1874	1677	1749	1479	1682	1737	1642
TOTAL	19718	17685	20782	14166	14984	16876	17307	18795	19308

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 55. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	72	70	71	65	66	67	67	67	66
Bar commun	7	5	4	6	6	5	6	8	6
Baudroies d'Europe	3	3	4	3	3	5	4	3	4
Rouget-barbet de roche	1	1	1	2	1	1	3	2	3
Turbot	2	4	3	3	3	3	3	3	3
Sole-pôle (de sable)	1	1	1	2	2	1	1	3	3
Merlu commun	2	3	3	4	4	4	2	2	2
Lieu jaune	1	1	1	2	1	2	2	1	2
Barbue	1	1	2	2	2	2	2	1	2
Maigre commun	0	0	0	0	0	1	1	1	2
Autres espèces	10	11	9	12	12	9	10	9	9
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 56. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	1446	1080	1451	798	803	935	870	851	1027
Bar commun	204	132	119	118	114	132	139	177	141
Baudroies d'Europe	84	86	153	71	103	157	108	73	128
Rouget-barbet de roche	17	14	32	23	19	29	73	52	79
Turbot	36	47	41	38	30	29	27	30	36
Sole-pôle (de sable)	27	31	40	39	37	34	28	71	67
Merlu commun	66	95	122	114	122	135	65	99	111
Lieu jaune	42	45	74	64	50	68	70	39	86
Barbue	33	29	47	31	28	30	27	27	32
Maigre commun	7	7	5	1	17	73	63	73	81
Autres espèces	857	773	771	658	712	612	633	649	664
TOTAL	2819	2340	2853	1956	2035	2233	2103	2140	2452

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 57. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	51	46	51	41	39	42	41	40	42
Bar commun	7	6	4	6	6	6	7	8	6
Baudroies d'Europe	3	4	5	4	5	7	5	3	5
Rouget-barbet de roche	1	1	1	1	1	1	3	2	3
Turbot	1	2	1	2	1	1	1	1	1
Sole-pôle (de sable)	1	1	1	2	2	2	1	3	3
Merlu commun	2	4	4	6	6	6	3	5	5
Lieu jaune	1	2	3	3	2	3	3	2	4
Barbue	1	1	2	2	1	1	1	1	1
Maigre commun	0	0	0	0	1	3	3	3	3
Autres espèces	30	33	27	34	35	27	30	30	27
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

• Fileyeurs à sole de 18 – 24 mètres

Tableau 58. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	95	100	96	95	94	90	95	95	100
Filet maillant fixe à merlus	25	10	42	42	6	20	21	24	30
Tramail à baudroies d'Europe (lottes)	20	19	17	32	29	40	37	24	30
Palangre dérivante à thons	0	0	4	11	0	5	11	24	26
Filet maillant fixe à lieus jaunes	5	0	4	16	6	5	11	10	17
Filet maillant fixe à rougets	0	10	8	16	18	10	16	19	17
Palangre dérivante à squales	35	24	21	11	6	5	5	10	13
Filet maillant fixe à maigre	0	0	0	0	0	0	0	5	13
Tramail à merlus	10	0	0	0	6	0	5	5	9
Tramail à turbot	0	0	0	0	6	10	5	14	9

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 59. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	39	46	40	43	61	59	55	57	50
Tramail à baudroies d'Europe (lottes)	5	6	6	10	10	15	14	7	11
Filet maillant fixe à merlus	2	2	14	11	3	7	5	5	9
Filet maillant fixe à lieus jaunes	0	0	2	4	0	0	5	3	7
Filet maillant fixe à rougets	0	2	1	3	3	3	3	4	3
Tramail à turbot	0	0	0	0	1	1	0	2	3
Palangre dérivante à thons	0	0	0	1	0	1	3	4	3
Palangre dérivante à squales	5	3	6	3	2	1	2	3	3
Filet maillant fixe à maigre	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Tramail à merlus	1	0	0	0	3	0	0	1	1

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 60. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	7136	7296	9043	5121	6220	8296	9640	9780	10195
Merlu commun	262	179	1381	597	566	583	451	513	1052
Baudroies d'Europe	409	378	672	865	629	1274	1139	711	964
Bar commun	671	499	561	521	494	563	711	967	681
Lieu jaune	52	54	289	173	107	103	282	412	579
Turbot	399	440	476	548	411	624	499	549	541
Requin-taupe commun	470	530	827	159	195	99	305	296	373
Rouget-barbet de roche	6	153	195	279	233	367	437	343	346
Maigre commun	10	19	54	5	11	52	55	154	233
Barbue	109	133	212	192	183	203	203	185	221
Autres espèces	2785	2217	1277	1291	835	1295	1487	1784	1399
TOTAL	12308	11897	14987	9751	9884	13458	15209	15694	16584

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 61. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	58	61	60	53	63	62	63	62	61
Merlu commun	2	2	9	6	6	4	3	3	6
Baudroies d'Europe	3	3	4	9	6	9	7	5	6
Bar commun	5	4	4	5	5	4	5	6	4
Lieu jaune	0	0	2	2	1	1	2	3	3
Turbot	3	4	3	6	4	5	3	4	3
Requin-taupe commun	4	4	6	2	2	1	2	2	2
Rouget-barbet de roche	0	1	1	3	2	3	3	2	2
Maigre commun	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Barbue	1	1	1	2	2	2	1	1	1
Autres espèces	23	19	9	13	8	10	10	11	8
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 62. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	770	648	948	462	510	696	749	669	854
Merlu commun	49	36	285	132	120	120	83	109	252
Baudroies d'Europe	66	62	117	161	118	235	192	120	175
Bar commun	99	74	78	77	68	87	102	128	90
Lieu jaune	17	16	84	50	32	32	73	90	127
Turbot	32	35	35	39	28	40	31	30	34
Requin-taupe commun	114	128	200	37	55	24	86	88	111
Rouget-barbet de roche	1	22	24	25	25	49	49	41	42
Maigre commun	2	6	11	1	9	26	22	38	60
Barbue	13	15	25	22	19	21	19	16	21
Autres espèces	1049	829	504	434	352	496	533	547	502
TOTAL DRIVE 2000 2000	2212	1872	2312	1440	1337	1825	1939	1876	2268

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 63. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	35	35	41	32	38	38	39	36	38
Merlu commun	2	2	12	9	9	7	4	6	11
Baudroies d'Europe	3	3	5	11	9	13	10	6	8
Bar commun	4	4	3	5	5	5	5	7	4
Lieu jaune	1	1	4	3	2	2	4	5	6
Turbot	1	2	2	3	2	2	2	2	1
Requin-taupe commun	5	7	9	3	4	1	4	5	5
Rouget-barbet de roche	0	1	1	2	2	3	3	2	2
Maigre commun	0	0	0	0	1	1	1	2	3
Barbue	1	1	1	2	1	1	1	1	1
Autres espèces	47	44	22	30	26	27	27	29	22
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente - DPMA, 2000 - 2008

• Fileyeurs mixtes inférieurs à 12 mètres

Tableau 64. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	68	67	62	64	88	96	72	89	79
Filet maillant fixe à rougets	26	37	31	9	38	43	41	50	28
Filet maillant fixe à lieus jaunes	6	7	8	0	6	17	17	21	24
Filet maillant fixe à bars	10	41	27	27	38	30	21	32	24
Filet maillant fixe à divers poissons	45	19	12	36	6	17	24	25	21
Tramail à baudroies d'Europe (lottes)	3	11	4	9	19	22	21	21	17
Tramail à seiches	16	11	4	0	6	17	14	21	14
Filet maillant fixe à maigre	3	0	0	0	0	4	3	14	10
Filet maillant dérivant à maigres	0	7	0	0	0	0	7	0	10
Tramail à divers dorades, sparidés	3	4	0	0	0	0	0	4	7

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 65. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tramail à soles	42	36	45	50	37	44	39	40	33
Filet maillant fixe à divers poissons	28	11	18	30	1	7	12	13	15
Tramail à baudroies d'Europe (lottes)	2	5	2	2	12	9	6	5	11
Filet maillant fixe à lieus jaunes	6	6	8	0	5	7	6	10	10
Filet maillant fixe à rougets	9	15	11	4	15	17	18	15	8
Filet maillant fixe à bars	4	16	12	13	17	8	11	7	8
Tramail à seiches	4	3	2	0	1	3	3	4	3
Filet maillant dérivant à maigres	0	3	0	0	0	0	2	0	3
Tramail à raies	2	0	2	0	9	0	0	1	3
Filet maillant fixe à maigre	1	0	0	0	0	2	0	4	2

Tableau 66. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bar commun	501	451	541	156	344	291	651	634	985
Sole commune	851	667	688	270	427	651	909	812	839
Lieu jaune	277	200	304	110	192	274	296	512	589
Rouget-barbet de roche	262	372	444	100	242	562	453	460	394
Baudroies d'Europe	218	154	102	27	262	310	266	235	378
Maigre commun	35	14	3	8	6	58	176	202	271
Dorade royale	72	161	127	47	50	59	163	339	252
Araignée de mer	95	114	73	58	74	71	88	75	147
Merlu commun	407	201	271	224	298	162	87	301	141
Sars divers	44	38	6	17	12	35	65	180	120
Autres espèces	1638	1376	1256	390	625	1162	1536	1414	1527
TOTAL	4400	3750	3814	1408	2532	3636	4688	5164	5642

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 67. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bar commun	11	12	14	11	14	8	14	12	17
Sole commune	19	18	18	19	17	18	19	16	15
Lieu jaune	6	5	8	8	8	8	6	10	10
Rouget-barbet de roche	6	10	12	7	10	15	10	9	7
Baudroies d'Europe	5	4	3	2	10	9	6	5	7
Maigre commun	1	0	0	1	0	2	4	4	5
Dorade royale	2	4	3	3	2	2	3	7	4
Araignée de mer	2	3	2	4	3	2	2	1	3
Merlu commun	9	5	7	16	12	4	2	6	2
Sars divers	1	1	0	1	0	1	1	3	2
Autres espèces	37	37	33	28	25	32	33	27	27
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 68. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Lieu jaune	73	52	80	30	48	65	78	120	135
Bar commun	59	49	54	18	33	31	69	65	93
Araignée de mer	53	62	33	26	39	38	56	47	80
Baudroies d'Europe	37	24	15	5	52	59	44	36	64
Sole commune	87	58	68	25	35	52	67	56	63
Maigre commun	6	2	0	1	3	22	58	46	61
Rouget-barbet de roche	28	40	44	9	29	71	48	51	44
Merlu commun	68	40	52	48	53	28	17	58	32
Dorade royale	11	13	14	5	5	5	16	40	23
Sars divers	10	7	1	3	2	6	13	33	20
Autres espèces	356	315	317	137	167	313	390	408	402
TOTAL	800	673	691	314	475	693	863	968	1031

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 69. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Lieu jaune	9	8	12	10	10	9	9	12	13
Bar commun	7	7	8	6	7	4	8	7	9
Araignée de mer	7	9	5	8	8	5	6	5	8
Baudroies d'Europe	5	4	2	2	11	9	5	4	6
Sole commune	11	9	10	8	7	8	8	6	6
Maigre commun	1	0	0	0	1	3	7	5	6
Rouget-barbet de roche	4	6	6	3	6	10	6	5	4
Merlu commun	9	6	8	15	11	4	2	6	3
Dorade royale	1	2	2	2	1	1	2	4	2
Sars divers	1	1	0	1	0	1	2	3	2
Autres espèces	45	47	46	44	35	45	45	42	39
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

• Chalutiers langoustiniers de 12 – 16 mètres

Tableau 70. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	43	85	80	82	84	85	91	96	94
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe (lottes)	11	10	2	27	22	4	17	34	40
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à langoustines, galathées	55	15	20	20	20	19	31	7	8
Chaluts jumeaux à merlu	9	4	6	2	2	0	4	2	6
Chaluts jumeaux à poissons plats	11	2	2	2	0	2	4	0	4
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à divers poissons	9	8	9	4	4	9	6	4	4
Chaluts jumeaux à soles	4	17	20	15	11	9	13	9	2
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	2	12	15	9	2	4	13	4	2
Chalut pélagique à panneaux à dorades, sparidés	0	0	2	4	2	0	2	2	2
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à dorades, sparidés	0	0	0	0	0	0	0	0	2

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 71. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	28	57	48	55	57	57	57	77	78
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe (lottes)	3	5	0	5	3	0	2	7	8
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à langoustines, galathées	40	10	12	11	12	10	12	4	4
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à divers poissons	2	5	3	2	2	2	2	1	2
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	1	4	4	2	0	2	4	1	1
Chaluts jumeaux à merlu	2	0	1	0	0	0	3	0	0
Chaluts jumeaux à poissons plats	3	0	1	0	0	0	0	0	0
Chalut pélagique à panneaux à dorades, sparidés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaluts jumeaux à soles	1	2	7	3	1	2	4	3	0
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à dorades, sparidés	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 72. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	7493	9253	10313	11238	9890	10505	11411	12011	11266
Baudroies d'Europe	893	1050	1232	1797	1690	1388	2068	1915	1825
Sole commune	1161	1470	1888	1782	1539	1518	1973	2120	1356
Merlu commun	1490	1378	1409	1350	1113	950	1016	807	727
Cardine franche	732	580	534	716	692	706	792	702	518
Rouget-barbet de roche	303	267	346	261	312	318	335	324	232
Cardines diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	215
Emissoles	43	61	57	137	133	124	188	186	204
Saint-Pierre	23	28	49	122	62	88	120	206	194
Petite roussette	52	68	70	93	93	78	112	126	128
Autres espèces	1458	1880	2135	2005	1594	1681	1766	1938	1569
TOTAL	13647	16033	18033	19501	17118	17357	19781	20334	18234

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 73. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	55	58	57	58	58	61	58	59	62
Baudroies d'Europe	7	7	7	9	10	8	10	9	10
Sole commune	9	9	10	9	9	9	10	10	7
Merlu commun	11	9	8	7	7	5	5	4	4
Cardine franche	5	4	3	4	4	4	4	3	3
Rouget-barbet de roche	2	2	2	1	2	2	2	2	1
Cardines diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Emissoles	0	0	0	1	1	1	1	1	1
Saint-Pierre	0	0	0	1	0	1	1	1	1
Petite roussette	0	0	0	0	1	0	1	1	1
Autres espèces	11	12	12	10	9	10	9	10	9
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 74. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	927	1164	1189	1247	1070	1204	1143	1163	1060
Baudroies d'Europe	148	188	239	415	367	265	369	357	322
Sole commune	116	138	176	151	124	124	159	169	107
Merlu commun	387	355	445	346	296	246	278	275	381
Cardine franche	153	128	113	126	123	122	121	125	115
Rouget-barbet de roche	48	40	46	38	70	63	57	73	44
Cardines diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	53
Emissoles	38	44	55	115	132	88	143	135	186
Saint-Pierre	3	3	12	19	6	10	14	19	20
Petite roussette	87	116	123	164	169	142	201	235	229
Autres espèces	897	1089	1093	1114	969	850	866	934	756
TOTAL	2805	3265	3492	3735	3327	3116	3352	3485	3272

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 75. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	33	36	34	33	32	39	34	33	32
Baudroies d'Europe	5	6	7	11	11	9	11	10	10
Sole commune	4	4	5	4	4	4	5	5	3
Merlu commun	14	11	13	9	9	8	8	8	12
Cardine franche	5	4	3	3	4	4	4	4	4
Rouget-barbet de roche	2	1	1	1	2	2	2	2	1
Cardines diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Emissoles	1	1	2	3	4	3	4	4	6
Saint-Pierre	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Petite roussette	3	4	4	4	5	5	6	7	7
Autres espèces	32	33	31	30	29	27	26	27	23
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente - DPMA, 2000 - 2008

• Chalutiers langoustiniers de 16 – 20 mètres

Tableau 76. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	82	96	91	93	96	93	96	100	100
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à divers poissons	18	15	0	3	0	30	18	33	27
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à dorades, sparidés	0	0	0	0	0	3	11	8	27
Chaluts jumeaux à divers poissons	6	15	71	62	54	53	57	21	18
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe (lottes)	6	8	6	17	15	17	11	21	14
Chaluts jumeaux à seiches	6	19	32	14	12	17	11	12	14
Chaluts jumeaux à soles	6	23	44	14	19	7	4	25	5
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à chinchards	0	0	0	0	0	3	0	0	5

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 77. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	47	51	36	49	54	54	53	62	67
Chaluts jumeaux à divers poissons	3	8	31	32	30	28	31	15	12
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à divers poissons	11	8	0	1	0	5	3	9	5
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à dorades, sparidés	0	0	0	0	0	0	1	1	5
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe (lottes)	1	4	1	2	2	1	1	4	2
Chaluts jumeaux à seiches	1	3	7	2	1	2	1	1	2
Chaluts jumeaux à soles	1	3	12	4	1	1	0	3	0
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à chinchards	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 78. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	3067	5283	7482	6619	6347	7517	6739	5947	5390
Sole commune	697	1137	1705	1351	1392	1407	1400	1477	828
Baudroies d'Europe	345	493	931	1074	1130	1129	1133	718	737
Merlu commun	615	796	921	882	827	832	773	476	517
Saint-Pierre	14	22	63	109	100	245	240	258	262
Rouget-barbet de roche	140	171	327	228	276	328	296	220	187
Griset (dorade grise)	55	62	133	39	59	128	198	103	182
Cardine franche	248	215	249	275	278	404	317	188	169
Emissoles	12	18	38	112	105	128	137	101	132
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	97
Autres espèces	1115	1538	2128	1592	1906	2198	1972	1632	1020
TOTAL	6309	9734	13975	12281	12420	14316	13206	11122	9522

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 79. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	49	54	54	54	51	53	51	53	57
Sole commune	11	12	12	11	11	10	11	13	9
Baudroies d'Europe	5	5	7	9	9	8	9	6	8
Merlu commun	10	8	7	7	7	6	6	4	5
Saint-Pierre	0	0	0	1	1	2	2	2	3
Rouget-barbet de roche	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Griset (dorade grise)	1	1	1	0	0	1	2	1	2
Cardine franche	4	2	2	2	2	3	2	2	2
Emissoles	0	0	0	1	1	1	1	1	1
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres espèces	18	16	15	13	15	15	15	15	11
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 80. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	409	692	842	758	714	860	686	567	516
Sole commune	74	111	156	115	114	115	114	115	65
Baudroies d'Europe	55	83	159	230	237	208	207	132	135
Merlu commun	170	213	328	228	207	211	204	198	304
Saint-Pierre	2	3	12	14	10	25	25	24	29
Rouget-barbet de roche	23	26	42	31	58	64	47	48	32
Griset (dorade grise)	28	22	56	17	18	43	85	33	90
Cardine franche	50	49	54	52	56	79	54	41	43
Emissoles	12	15	45	88	105	92	103	83	122
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	57
Autres espèces	701	1108	1122	973	1103	1234	1006	863	584
TOTAL	1523	2321	2816	2507	2623	2930	2531	2104	1976

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 81. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	27	30	30	30	27	29	27	27	26
Sole commune	5	5	6	5	4	4	5	5	3
Baudroies d'Europe	4	4	6	9	9	7	8	6	7
Merlu commun	11	9	12	9	8	7	8	9	15
Saint-Pierre	0	0	0	1	0	1	1	1	1
Rouget-barbet de roche	2	1	1	1	2	2	2	2	2
Griset (dorade grise)	2	1	2	1	1	1	3	2	5
Cardine franche	3	2	2	2	2	3	2	2	2
Emissoles	1	1	2	3	4	3	4	4	6
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Autres espèces	46	48	40	39	42	42	40	41	30
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

• Chalutiers mixtes inférieurs à 12 mètres

Tableau 82. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	79	84	79	85	82	90	88	82	81
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	60	56	30	32	29	41	50	49	59
Drague à coquilles Saint Jacques	33	28	40	44	44	27	38	49	52
Tamis à civelles	53	64	65	66	60	54	48	56	46
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	17	28	11	34	27	20	25	48	39
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à merlus	21	21	21	21	6	22	20	46	37
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à rougets	15	7	7	0	5	3	17	8	20
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à crevettes grises	24	25	26	28	19	22	18	13	19
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à bars	13	10	5	1	6	8	15	11	17
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à céteaux	7	8	16	12	8	12	8	9	11

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 83. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	25	25	29	31	31	32	28	24	26
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	15	14	6	7	7	8	10	11	12
Drague à coquilles Saint Jacques	3	3	5	6	7	4	8	8	9
Tamis à civelles	8	10	11	12	11	12	9	10	9
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	2	3	1	6	4	3	4	7	7
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à merlus	3	3	3	3	1	3	3	5	6
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à crevettes grises	4	5	5	6	4	6	4	2	5
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à céteaux	2	2	4	4	4	4	3	3	4
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à rougets	3	1	1	0	0	1	3	1	3
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à bars	2	1	0	0	1	1	1	1	2

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 84. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	2488	2348	2139	2804	2588	2568	2886	3152	2012
Seiche commune	0	0	0	0	0	1	0	0	1625
Calmars	300	306	99	611	545	427	386	1328	646
Merlu commun	364	282	387	457	219	450	282	878	627
Bar commun	225	186	87	201	274	314	502	718	443
Rouget-barbet de roche	200	158	183	204	345	379	682	473	433
Coquille Saint-Jacques d'Europe	504	460	407	427	496	465	884	853	408
Seiches diverses	667	829	602	986	1124	1024	1331	1643	361
Céteau	273	123	341	346	349	228	250	395	219
Maquereau commun	93	37	25	32	31	55	128	233	196
Autres espèces	2068	1558	850	1407	1450	1487	2078	2481	1342
TOTAL	7181	6287	5120	7476	7422	7399	9410	12154	8313

Sources : Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 85. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	35	37	42	38	35	35	31	26	24
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Calmars	4	5	2	8	7	6	4	11	8
Merlu commun	5	4	8	6	3	6	3	7	8
Bar commun	3	3	2	3	4	4	5	6	5
Rouget-barbet de roche	3	3	4	3	5	5	7	4	5
Coquille Saint-Jacques d'Europe	7	7	8	6	7	6	9	7	5
Seiches diverses	9	13	12	13	15	14	14	14	4
Céteau	4	2	7	5	5	3	3	3	3
Maquereau commun	1	1	0	0	0	1	1	2	2
Autres espèces	29	25	17	19	20	20	22	20	16
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 86. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	261	227	194	245	221	207	217	225	144
Seiche commune	0	0	0	0	0	1	0	0	599
Calmars	56	59	14	117	73	61	68	190	106
Merlu commun	85	69	118	125	44	117	67	338	215
Bar commun	26	21	9	20	27	35	46	67	43
Rouget-barbet de roche	33	22	21	49	61	55	95	75	57
Coquille Saint-Jacques d'Europe	108	122	86	93	149	159	306	276	106
Seiches diverses	295	298	224	466	552	340	417	626	131
Céteau	92	35	86	97	92	51	58	79	47
Maquereau commun	85	45	27	37	31	45	109	219	174
Autres espèces	476	457	232	376	479	476	793	865	398
TOTAL PRIMA 2000, 2000	1516	1354	1011	1625	1728	1547	2175	2960	2020

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 87. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sole commune	17	17	19	15	13	13	10	8	7
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	30
Calmars	4	4	1	7	4	4	3	6	5
Merlu commun	6	5	12	8	3	8	3	11	11
Bar commun	2	2	1	1	2	2	2	2	2
Rouget-barbet de roche	2	2	2	3	4	4	4	3	3
Coquille Saint-Jacques d'Europe	7	9	9	6	9	10	14	9	5
Seiches diverses	19	22	22	29	32	22	19	21	7
Céteau	6	3	9	6	5	3	3	3	2
Maquereau commun	6	3	3	2	2	3	5	7	9
Autres espèces	31	34	23	23	28	31	36	29	20
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente - DPMA, 2000 - 2008

• Chalutiers mixtes de 12 – 16 mètres

Tableau 88. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	59	50	34	43	62	45	41	61	56
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à langoustines, galathées	43	46	49	47	42	48	41	45	44
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	67	64	71	70	56	62	54	45	41
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	16	22	14	26	38	31	41	50	36
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à divers poissons	44	40	49	47	23	36	24	26	23
Chaluts jumeaux à soles	3	12	6	11	15	14	22	24	23
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à céteaux	10	16	14	13	17	10	5	8	18
Chaluts jumeaux à calmars, encornets, poulpes	0	10	6	9	10	14	16	16	18
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	69	48	37	45	29	26	24	26	13
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à baudroies d'Europe (lottes)	10	6	9	9	17	7	14	5	10

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 89. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	15	19	23	19	15	22	15	16	15
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	8	8	4	8	14	10	10	13	13
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	5	6	4	8	11	9	13	14	13
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à langoustines, galathées	9	9	15	11	8	12	11	10	10
Chaluts jumeaux à soles	1	3	2	4	7	5	10	11	10
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à divers poissons	11	13	16	16	6	13	9	6	9
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à céteaux	3	4	5	4	5	4	2	2	6
Chaluts jumeaux à calmars, encornets, poulpes	0	2	0	2	3	3	4	5	5
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à baudroies d'Europe (lottes)	1	1	1	2	3	2	3	2	3
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	15	9	9	8	6	4	3	5	1

Tableau 90. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	2394	2650	1778	2656	3055	2328	2700	2360	2386
Sole commune	2896	2935	1767	2521	2582	2565	2406	2539	2234
Calmars	1346	1552	618	1677	2102	1706	1313	2110	1837
Merlu commun	1491	1268	1158	1467	1164	1387	892	1046	1277
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	1140
Baudroies d'Europe	575	496	564	770	1315	969	970	932	1058
Bar commun	701	688	472	689	808	789	829	775	839
Rouget-barbet de roche	585	635	422	541	836	733	868	686	755
Seiches diverses	1256	1571	835	1791	1922	1427	1373	1608	497
Saint-Pierre	183	116	87	123	144	276	438	472	438
Autres espèces	4643	4083	2850	3653	4648	4016	4057	3609	3530
TOTAL	16071	15994	10551	15888	18574	16196	15847	16138	15991

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 91. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	15	17	17	17	16	14	17	15	15
Sole commune	18	18	17	16	14	16	15	16	14
Calmars	8	10	6	11	11	11	8	13	11
Merlu commun	9	8	11	9	6	9	6	6	8
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Baudroies d'Europe	4	3	5	5	7	6	6	6	7
Bar commun	4	4	4	4	4	5	5	5	5
Rouget-barbet de roche	4	4	4	3	4	5	5	4	5
Seiches diverses	8	10	8	11	10	9	9	10	3
Saint-Pierre	1	1	1	1	1	2	3	3	3
Autres espèces	29	26	27	23	25	25	26	22	22
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 92. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	298	358	218	339	369	302	302	248	245
Sole commune	320	285	190	251	239	232	192	202	194
Calmars	275	317	104	315	307	272	222	312	300
Merlu commun	336	274	362	363	232	381	190	386	478
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	451
Baudroies d'Europe	97	90	104	171	281	189	169	168	185
Bar commun	89	83	53	83	87	95	85	79	89
Rouget-barbet de roche	105	119	59	138	173	128	134	124	129
Seiches diverses	679	724	349	990	1056	625	532	697	206
Saint-Pierre	19	12	15	16	16	27	44	43	40
Autres espèces	2386	2122	1355	1925	2233	1863	1875	1761	1757
TOTAL	4604	4384	2807	4590	4996	4115	3746	4020	4074

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 93. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	6	8	8	7	7	7	8	6	6
Sole commune	7	7	7	5	5	6	5	5	5
Calmars	6	7	4	7	6	7	6	8	7
Merlu commun	7	6	13	8	5	9	5	10	12
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	11
Baudroies d'Europe	2	2	4	4	6	5	5	4	5
Bar commun	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Rouget-barbet de roche	2	3	2	3	3	3	4	3	3
Seiches diverses	15	17	12	22	21	15	14	17	5
Saint-Pierre	0	0	1	0	0	1	1	1	1
Autres espèces	52	48	48	42	45	45	50	44	43
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

• Chalutiers mixtes de 16 – 20 mètres

Tableau 94. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	51	38	30	41	31	44	62	49	48
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	56	30	11	37	37	44	56	51	45
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	33	41	41	39	40	41	32	41	39
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à langoustines, galathées	23	16	19	22	17	21	35	36	30
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	77	35	15	32	37	33	44	38	30
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à bars	26	11	11	7	9	5	24	21	25
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à divers poissons	56	38	59	34	40	36	24	15	20
Chaluts jumeaux à seiches	5	24	19	24	17	31	21	28	20
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe (lottes)	3	3	7	15	14	21	21	26	20
Chaluts jumeaux à soles	0	27	22	24	17	31	21	23	20

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 95. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	15	14	10	11	13	12	20	12	15
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	10	7	1	6	10	7	11	11	14
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	8	10	10	14	15	10	5	13	12
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à langoustines, galathées	3	3	4	6	5	6	9	8	7
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à divers poissons	16	15	27	16	13	10	6	6	7
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe (lottes)	0	1	1	3	3	4	3	5	5
Chaluts jumeaux à seiches	1	5	3	5	5	8	4	6	4
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	16	9	3	5	9	6	8	10	4
Chaluts jumeaux à soles	0	6	7	7	7	7	5	5	4
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à bars	4	2	1	0	0	1	2	3	4

Sources: Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 96. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pourles 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	1842	2359	1566	2839	2480	1914	2050	3090	3316
Sole commune	2155	2044	1595	2441	2105	2547	2356	2771	2660
Calmars	1333	1219	761	1717	1895	1621	1417	2468	2156
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	1841
Baudroies d'Europe	557	717	589	1508	1325	1132	1174	1526	1826
Bar commun	816	686	670	590	780	1054	893	1303	1469
Merlu commun	699	792	764	1063	713	873	713	859	1199
Rouget-barbet de roche	578	666	532	633	746	745	844	743	1004
Seiches diverses	1485	2152	1210	2079	2320	1882	1732	2622	697
Saint-Pierre	40	70	50	225	198	322	361	514	666
Autres espèces	3698	3726	3238	4854	4268	4702	3563	4056	3716
TOTAL	13202	14430	10975	17949	16828	16792	15103	19952	20551

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 97. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	14	16	14	16	15	11	14	15	16
Sole commune	16	14	15	14	13	15	16	14	13
Calmars	10	8	7	10	11	10	9	12	10
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	9
Baudroies d'Europe	4	5	5	8	8	7	8	8	9
Bar commun	6	5	6	3	5	6	6	7	7
Merlu commun	5	5	7	6	4	5	5	4	6
Rouget-barbet de roche	4	5	5	4	4	4	6	4	5
Seiches diverses	11	15	11	12	14	11	11	13	3
Saint-Pierre	0	0	0	1	1	2	2	3	3
Autres espèces	28	26	30	27	25	28	24	20	18
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 98. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	223	311	163	315	280	227	210	307	311
Sole commune	245	205	173	237	187	227	189	217	227
Calmars	284	239	136	322	280	270	245	369	355
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	797
Baudroies d'Europe	92	115	91	303	256	195	184	256	301
Bar commun	118	87	88	76	97	139	99	153	184
Merlu commun	162	186	211	266	147	252	155	311	473
Rouget-barbet de roche	111	111	74	139	158	139	148	139	183
Seiches diverses	837	1008	526	1217	1300	906	710	1172	281
Saint-Pierre	5	7	11	28	20	36	39	47	62
Autres espèces	2257	2398	1509	2167	2146	1895	1509	1783	1634
TOTAL	4334	4667	2981	5070	4872	4287	3487	4755	4807

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 99. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Langoustine	5	7	5	6	6	5	6	6	6
Sole commune	6	4	6	5	4	5	5	5	5
Calmars	7	5	5	6	6	6	7	8	7
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	17
Baudroies d'Europe	2	2	3	6	5	5	5	5	6
Bar commun	3	2	3	1	2	3	3	3	4
Merlu commun	4	4	7	5	3	6	4	7	10
Rouget-barbet de roche	3	2	2	3	3	3	4	3	4
Seiches diverses	19	22	18	24	27	21	20	25	6
Saint-Pierre	0	0	0	1	0	1	1	1	1
Autres espèces	52	51	51	43	44	44	43	37	34
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Vente - DPMA, 2000 - 2008

• Chalutiers mixtes supérieurs à 20 mètres

Tableau 100. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de navires de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe (lottes)	0	20	56	57	78	44	71	62	65
Chaluts jumeaux à seiches	0	20	0	14	11	22	21	25	35
Chaluts jumeaux à soles	0	20	0	14	6	33	21	25	29
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à baudroies d'Europe (lottes)	33	20	22	29	28	56	21	31	24
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	17	20	0	14	17	33	21	19	24
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	50	20	0	0	6	0	14	31	24
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	50	40	33	14	11	11	14	19	18
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	33	40	33	14	6	11	21	12	18
Chalut pélagique (2 nav.) à thons	0	20	33	14	28	33	36	19	18
Chaluts jumeaux à rougets	0	0	0	0	0	0	0	0	12

Sources : Activité – IFREMER/SIH/DPMA, 2000 - 2008

Tableau 101. Évolution des métiers pratiqués (en % du nombre total de mois actifs de la flottille)

Métier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chaluts jumeaux à baudroies d'Europe (lottes)	0	13	46	44	56	14	38	40	40
Chaluts jumeaux à soles	0	1	0	3	1	9	8	9	12
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à baudroies d'Europe (lottes)	7	4	6	17	15	24	7	8	10
Chaluts jumeaux à langoustines, galathées	1	6	0	6	6	11	7	8	8
Chaluts jumeaux à seiches	0	7	0	4	3	6	5	6	8
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à seiches	12	10	8	3	2	1	1	4	3
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à calmars, encornets, poulpes	12	2	0	0	0	0	3	7	3
Chalut pélagique (2 nav.) à thons	0	4	8	4	5	5	5	4	3
Chalut de fond à panneaux (1 nav.) à soles	2	11	10	3	2	2	4	5	2
Chaluts jumeaux à rougets	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Tableau 102. Évolution du chiffre d'affaires (k€) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baudroies d'Europe	1301	768	1996	2044	6178	1976	4448	4728	4580
Sole commune	224	221	310	291	662	568	879	1041	1100
Cardine franche	376	174	464	294	1204	748	1187	1104	869
Calmars	149	90	319	252	702	608	458	1096	822
Langoustine	114	49	66	200	376	609	601	693	787
Saint-Pierre	96	74	313	267	743	282	484	638	679
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	650
Seiches diverses	205	262	304	388	975	438	742	1064	580
Bar commun	125	57	56	27	158	235	377	594	549
Merlu commun	204	74	71	59	237	324	339	446	479
Autres espèces	1299	1236	2067	1247	3358	2256	3286	3474	3651
TOTAL	4093	3004	5966	5070	14594	8044	12802	14878	14745

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 103. Évolution du chiffre d'affaires (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

г \	2000	2001	2002	2002	2004	2005	2006	2007	2000
Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baudroies d'Europe	32	26	33	40	42	25	35	32	31
Sole commune	5	7	5	6	5	7	7	7	7
Cardine franche	9	6	8	6	8	9	9	7	6
Calmars	4	3	5	5	5	8	4	7	6
Langoustine	3	2	1	4	3	8	5	5	5
Saint-Pierre	2	2	5	5	5	4	4	4	5
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Seiches diverses	5	9	5	8	7	5	6	7	4
Bar commun	3	2	1	1	1	3	3	4	4
Merlu commun	5	2	1	1	2	4	3	3	3
Autres espèces	32	41	35	25	23	28	26	23	25
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Vente - DPMA, 2000 - 2008

Tableau 104. Évolution des débarquements (tonnes) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baudroies d'Europe	161	132	420	501	1399	405	898	954	919
Sole commune	23	21	30	25	61	51	72	79	91
Cardine franche	101	38	103	55	265	180	278	267	202
Calmars	39	21	86	53	118	98	89	183	143
Langoustine	13	5	8	18	35	58	56	58	65
Saint-Pierre	13	8	32	34	89	35	50	67	69
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	324
Seiches diverses	139	148	178	265	768	278	371	539	282
Bar commun	20	8	7	4	20	27	42	63	64
Merlu commun	51	17	23	19	74	91	90	142	178
Autres espèces	638	504	899	593	1732	1169	1490	1540	1700
TOTAL	1197	902	1787	1568	4559	2391	3437	3892	4036

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

Tableau 105. Évolution des débarquements (%) pour les 10 principales espèces débarquées par la flottille

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baudroies d'Europe	13	15	23	32	31	17	26	25	23
Sole commune	2	2	2	2	1	2	2	2	2
Cardine franche	8	4	6	4	6	8	8	7	5
Calmars	3	2	5	3	3	4	3	5	4
Langoustine	1	1	0	1	1	2	2	1	2
Saint-Pierre	1	1	2	2	2	1	1	2	2
Seiche commune	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Seiches diverses	12	16	10	17	17	12	11	14	7
Bar commun	2	1	0	0	0	1	1	2	2
Merlu commun	4	2	1	1	2	4	3	4	4
Autres espèces	53	56	50	38	38	49	43	40	42
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources: Vente – DPMA, 2000 - 2008

